

EUROPLASMA

A leading Provider of Clean Technology and Clean Energy Solutions



EUROPLASMA

CHOPOWER

inertam



COMPTES CONSOLIDES IFRS 2012

ALEUP
LISTED
NYSE
ALTERNEXT

Société Anonyme au capital de 15 764 735 euros
471 Route de Cantegrit Est - BP 23
F-40110 Morcenx
Tél : +33 (0) 556 497 000
B 384 256 095 RCS Mont-de-Marsan

Sommaire

1.	ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE	5	
2.	COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	6	
3.	ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE	6	
4.	ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES.....	7	
5.	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES.....	8	
6.	ANNEXE	9	
NOTE 1 : FAITS CARACTERISTIQUES DE LA PERIODE..... 9			
1.1.	Etudes et Ingénierie, Torches et procédés.....	9	
1.2.	Energies renouvelables	10	
1.3.	Déchets dangereux	11	
1.4.	Air et gaz	12	
NOTE 2 : REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES D'EVALUATION 13			
2.1.	Base de préparation.....	13	
2.1.1.	Déclaration de conformité	13	
2.1.2.	Continuité d'exploitation.....	13	
2.2.	Modalités de consolidation	14	
2.3.	Résumé des principales normes comptables.....	14	
2.3.1.	Regroupement d'entreprises et goodwill.....	14	
2.3.2.	Participation dans des entreprises associées.....	15	
2.3.3.	Conversion des monnaies étrangères.....	16	
2.3.4.	Produits des activités ordinaires	16	
2.3.4.1.	Chiffre d'affaires et marge à l'avancement	17	
2.3.4.2.	Produits de licence	17	
2.3.4.3.	Prestations de traitement des déchets dangereux	17	
2.3.4.4.	Revenus locatifs	17	
2.3.4.5.	Produits d'intérêts	17	
2.3.4.6.	Dividendes	17	
2.3.5.	Subventions publiques.....	17	
2.3.6.	Impôts sur les résultats.....	18	
2.3.7.	Immobilisations incorporelles hors goodwill.....	19	
2.3.8.	Immobilisations corporelles.....	20	
2.3.9.	Perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles	21	
2.3.10.	Immeubles de placement	22	
2.3.11.	Contrats de location	22	
2.3.12.	Stocks et en-cours.....	22	
2.3.13.	Actifs financiers.....	23	
2.3.13.1.	Actifs financiers évalués à la juste valeur par les réserves	23	
2.3.13.2.	Prêts et créances au coût amorti	23	
2.3.13.3.	Actifs financiers disponibles à la vente.....	23	
2.3.13.4.	Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	23	
2.3.14.	Passifs financiers.....	24	
2.3.14.1.	Dettes financières, fournisseurs et autres passifs au coût amorti	24	
2.3.14.2.	Couverture d'un investissement net réalisé dans une entité étrangère	24	
2.3.14.3.	Passifs financiers évalués à la juste valeur par les réserves	24	
2.3.15.	Actions propres.....	24	
2.3.16.	Provisions	24	
2.3.17.	Avantages du personnel postérieurs à l'emploi.....	25	
2.3.18.	Paielements fondés sur des actions	25	
2.3.19.	Information sectorielle	25	
NOTE 3 : JUGEMENTS ET ESTIMATIONS			27
NOTE 4 : GESTION DES RISQUES FINANCIERS			28
4.1.	Risques de marché.....	28	
4.1.1.	Risques liés à la fluctuation du prix de matières premières et aux fournisseurs	28	
4.1.2.	Risques liés à la fluctuation des taux de change	28	
4.1.3.	Risques liés à la fluctuation des taux d'intérêts	28	
4.1.4.	Risques sur actions et autres instruments financiers.....	29	
4.2.	Risques de liquidité	29	
4.3.	Risques de crédit et de contrepartie	30	

NOTE 5 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	31
5.1. Présentation du périmètre de consolidation	31
5.2. Variations de périmètre durant l'exercice	31
5.3. Sociétés consolidées	32
5.4. Sociétés non consolidées	32
NOTE 6 : NOTES ANNEXES A L'ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE	33
6.1. Goodwill	33
6.2. Autres immobilisations incorporelles	34
6.2.1. Frais de développement	34
6.2.2. Immobilisations incorporelles en cours	35
6.3. Immobilisations corporelles	36
6.4. Participations dans des entreprises associées.....	37
6.4.1. CHO Morcenx.....	37
6.4.2. RHE	38
6.5. Stocks et en-cours.....	39
6.6. Actifs financiers	39
6.6.1. Actifs financiers non courants	40
6.6.2. Créances client et comptes rattachés	40
6.6.3. Autres créances opérationnelles.....	40
6.6.4. Autres actifs courants	41
6.6.5. Trésorerie et équivalent de trésorerie	41
6.7. Dettes financières.....	42
6.8. Avantages du personnel.....	47
6.9. Provisions courantes et non courantes	48
6.10. Autres passifs financiers et courants	49
6.10.1. Instruments financiers de couverture	49
6.10.2. Passifs au coût amorti	50
6.10.3. Contrats long terme	50
6.11. Actifs et passifs d'impôts	50
6.11.1. Actifs et passifs d'impôts	50
6.11.2. Principaux actifs et passifs d'impôt différés par nature.....	51
6.11.3. Echéances des impôts différés.....	51
6.11.4. Impôts différés non comptabilisés.....	51
6.12. Capitaux propres	52
6.12.1. Composition du capital social	52
6.12.2. Actions propres	52
6.12.3. Actions en dilutions.....	52
6.12.4. Intérêts minoritaires	53
6.12.5. Paiements fondés sur des actions	54
NOTE 7 : NOTES ANNEXES AU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE.....	55
7.1. Chiffre d'affaires	55
7.2. Autres produits d'exploitation.....	55
7.3. Achats consommés et charges externes	56
7.3.1. Achats consommés	56
7.3.2. Charges externes	56
7.4. Charges de personnel	56
7.4.1. Effectif moyen par catégorie d'employés	56
7.4.2. Charges de personnel	56
7.5. Amortissements, dépréciations et provisions	57
7.6. Autres charges d'exploitation.....	57
7.7. Résultat financier.....	57
7.8. Impôts exigibles et impôts différés.....	58
7.8.1. Ventilation entre impôts différés et impôts exigibles.....	58
7.8.2. Preuve d'impôts.....	58
NOTE 8. ENGAGEMENTS HORS BILAN	59
NOTE 9. INFORMATION SECTORIELLE	60
NOTE 10. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES.....	61
NOTE 11. REMUNERATIONS DES MEMEBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION.....	61
NOTE 12. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	62
NOTE 13. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	63

1. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

en K€	Notes	31/12/2012	31/12/2011	var
Goodwill	6.1	7 872	8 410	-539
Autres immobilisations incorporelles	6.2	1 357	1 587	-230
Immobilisations corporelles	6.3	24 380	20 343	4 037
Immeubles de placement		0	0	0
Participations dans les entreprises associées	6.4	4 041	7 340	-3 299
Autres actifs financiers non courants	6.6	5 402	8 978	-3 576
Impôts différés actifs	6.11	3 003	1 973	1 030
Actifs non courants		46 055	48 631	-2 576
Stocks et en-cours	6.5	2 302	2 156	146
Clients et comptes rattachés	6.6	13 983	17 586	-3 603
Autres créances opérationnelles	6.6	4 817	6 798	-1 981
Impôts courants - actif	6.11	76	133	-57
Autres actifs courants	6.6	1 709	1 227	482
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.6	4 055	11 963	-7 908
Actifs des activités destinées à être cédées		0	0	0
Actifs courants		26 941	39 863	-12 922
Actif		72 996	88 495	-15 498
Capital		15 737	15 656	81
Primes liées au capital		34 658	34 658	0
Réserves et report à nouveau		-15 697	-14 417	-1 280
Résultat de l'exercice		-20 891	-1 341	-19 549
Capitaux propres attribuables aux actionnaires du groupe	6.12	13 808	34 556	-20 748
Intérêts hors groupe		2 133	2 446	-313
Capitaux propres	6.12	15 940	37 002	-21 061
Avantages du personnel non courants	6.8	613	451	162
Provisions non courantes	6.9	0	0	0
Dettes financières non courantes	6.7	19 753	11 997	7 756
Impôts différés passifs	6.11	506	563	-57
Autres passif financiers non courants	6.10	529	510	19
Passifs non courants		21 401	13 521	7 880
Provisions courantes	6.9	1 077	697	380
Dette financières courantes	6.7	3 803	3 500	303
Fournisseurs et comptes rattachés	6.10	10 098	18 124	-8 026
Impôts courants - passif	6.11	0	0	0
Autres dettes opérationnelles	6.10	6 161	5 914	247
Autres passifs courants	6.10	14 517	9 737	4 781
Passifs des activités destinées à être cédées		0	0	0
Passifs courants		35 656	37 972	-2 315
Passif		72 996	88 495	-15 498
Capitaux propres par action en €/par action		0,88	2,22	-1,34
Capitaux propres dilués par action en €/par action		0,86	1,74	-0,88
Nombre moyen d'action	6.12	15 705 287	15 537 116	168 171
Nombre moyen d'action dilué	6.12	16 108 199	19 852 728	-3 744 529

2. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

en K€	Notes	31/12/2012	31/12/2011	Var
Chiffre d'affaires	7.1	35 338	58 030	-22 693
Autres produits d'exploitation	7.2	8 171	8 890	-720
Achats consommés	7.3	-26 399	-38 867	12 468
Charges externes	7.3	-10 359	-11 010	651
Charges de personnel	7.4	-13 591	-12 627	-964
Autres charges d'exploitation	7.6	-1 894	-359	-1 535
Taxes		-825	-758	-66
Amortissements, dépréciations et provisions	7.5	-4 038	-3 745	-292
Résultat opérationnel courant		-13 596	-446	-13 150
Pertes de valeur sur goodwill et sociétés mises en équivalence	6.1, 6.4	-4 397	0	-4 397
Autres charges et produits opérationnels non récurrents		-222	0	-222
Résultat opérationnel		-18 215	-446	-17 769
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie		78	9	69
Cout de l'endettement financier brut		-645	-519	-127
Cout de l'endettement financier net		-567	-509	-58
Autres produits financiers		64	223	-159
Autres charges financières		-3 824	-58	-3 766
Résultat financier	7.7	-4 327	-345	-3 983
Impôt sur les bénéfices	7.8	814	166	647
Résultat net des sociétés intégrées		-21 728	-624	-21 104
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	6.4	576	-611	1 187
Résultat des activités destinées à être abandonnées ou cédées		0	0	0
Résultat net de la période		-21 152	-1 235	-19 917
Intérêts minoritaires	6.12	261	-106	368
Résultat net (part du Groupe)		-20 891	-1 341	-19 549
Résultat de base par action en €/par action	-	1,33	0,09	1,24
Résultat dilué par action en €/par action	-	1,30	0,07	1,23
Nombre moyen d'action	6.12	15 705 287	15 537 116	168 171
Nombre moyen d'action dilué	6.12	16 108 199	19 852 728	- 3 744 529

3. ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

en K€	Notes	31/12/2012	31/12/2011	Var
Résultat net de l'ensemble consolidé		-21 152	-1 235	-19 917
Ecart de conversion des sociétés intégrées		-21	-49	29
Variation de valeur des actifs financiers disponibles à la vente				0
Variation de valeur des couvertures de flux de trésorerie	6.10	-124	-201	77
Effet d'impôts relatifs à ces éléments		41	67	-26
Autres éléments du résultat global relatifs aux activités cédées ou en cours de cession				0
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées, net d'impôt				0
Actifs non courants destinés à être cédés				0
Autres éléments du résultat global		-103	-184	80
Résultat global		-21 255	-1 419	-19 836
- attribuable aux actionnaires du Groupe		-20 942	-1 433	-19 509
- attribuable aux intérêts hors Groupe		-313	14	-327

4. ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

	Capital	Primes liées au capital	Actions propres	Autres Réserves Groupe			Total	Résultat accumulés	Total capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux propres
				Réserves de conversion	Gains/pertes latents sur Instruments financiers	Autres réserves					
Situation à la clôture de l'exercice 2010	15 285	34 670	-126	91	-79	1 234	1 246	-15 232	35 843	2 442	38 285
Incidence des changements de méthode comptable	0	0	0	0		0	0	0	0	0	0
Situation ajustée à l'ouverture de l'exercice 2011	15 285	34 670	-126	91	-79	1 234	1 246	-15 232	35 843	2 442	38 285
Var. nette de juste valeur des instruments financiers	0	0	0	0	-67	0	-67	0	-67	-67	-134
Ecart de conversion	0	0	0	-25		0	-25	0	-25	-25	-49
Résultat de la période	0	0	0	0		0	0	-1 341	-1 341	106	-1 235
Total des pertes et profits de la période	0	0	0	-25	-67	0	-92	-1 341	-1 433	14	-1 419
Dividendes versés	0	0	0	0		0	0	0	0	-3	-3
Augmentation de capital	0	0	0	0		0	0	0	0	0	0
Mouvements sur actions propres	0	0	13	0		0	0	0	13	0	13
Paiements en actions	0	0	0	0		152	152	0	152	0	152
Autres variations	371	-12	0	0		0	0	-378	-19	-8	-27
Situation à la clôture de l'exercice 2011	15 656	34 658	-113	66	-146	1 386	1 306	-16 952	34 556	2 446	37 002
Incidence des changements de méthode comptable	0	0	0	0		0	0	0	0	0	0
Situation ajustée à l'ouverture de l'exercice 2012	15 656	34 658	-113	66	-146	1 386	1 306	-16 952	34 556	2 446	37 002
Var. nette de juste valeur des instruments financiers	0	0	0	0	-41	0	-41	0	-41	-41	-83
Ecart de conversion	0	0	0	-10		0	-10	0	-10	-10	-21
Résultat de la période	0	0	0	0		0	0	-20 891	-20 891	-261	-21 152
Total des pertes et profits de la période	0	0	0	-10	-41	0	-52	-20 891	-20 942	-313	-21 255
Dividendes versés	0	0	0	0		0	0	0	0	0	0
Augmentation de capital	0	0	0	0		0	0	0	0	0	0
Mouvements sur actions propres	0	0	28	0		0	0	0	28	0	28
Paiements en actions	0	0	0	0		166	166	0	166	0	166
Autres variations	81	0	0	0		0	0	-81	0		0
Situation à la clôture de l'exercice 2012	15 737	34 658	-85	56	-187	1 552	1 420	-37 924	13 808	2 133	15 941

5. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

	31/12/2012	31/12/2011
Résultat net total consolidé	-21 152	-1 235
Ajustements		
Elim. du résultat des mises en équivalence	-576	611
Elim. des amortissements et provisions	12 102	3 726
Elim. des profits / pertes de réévaluation (juste valeur)	6	-18
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	44	38
Elim. des produits de dividendes	0	0
Autres prod. et chges sans incidence trésorerie	0	0
Charges et produits calculés liés aux paiements en actions	166	152
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	-9 410	3 274
Elim. de la charge (produit) d'impôt	-814	-166
Elim. du coût de l'endettement financier net	645	519
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	-9 579	3 627
Incidence de la variation du BFR	1 862	8 402
Impôts payés	-177	-309
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	-7 893	11 719
Incidence des variations de périmètre	-1	-10
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-7 318	-6 968
Acquisition d'actifs financiers	0	0
Variation des prêts et avances consentis	-557	-7 524
Subventions d'investissement reçues	348	84
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	5	0
Cession d'actifs financiers	0	0
Dividendes reçus	0	2
Autres flux liés aux opérations d'investissement	-87	0
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-7 609	-14 416
Augmentation de capital	0	0
Cession (acquisition) nette d'actions propres	28	13
Emission d'emprunts	10 451	2 752
Remboursement d'emprunts	-1 997	-1 672
Intérêts financiers nets versés	-326	-459
Dividendes payés aux actionnaires du groupe	0	0
Dividendes payés aux minoritaires	0	-3
Autres flux liés aux opérations de financement	0	0
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	8 156	631
Incidence de la variation des taux de change	-1	-80
Incidence des changements de principes comptables	0	0
Variation de la trésorerie	-7 347	-2 146
Trésorerie d'ouverture	10 175	12 321
Trésorerie de clôture	2 829	10 175

6. ANNEXE

NOTE 1. FAITS CARACTERISTIQUES DE LA PERIODE

En raison des événements significatifs intervenus post-clôture 2012, une attention toute particulière doit également être portée à la note 13. Événements post-clôture dont nous recommandons la lecture suite à la note 1. Faits caractéristiques de la période pour une meilleure compréhension des comptes de l'exercice 2012 et des notes y afférant.

1.1. ETUDES ET INGENIERIE, TORCHES ET PROCEDES

Contrat KNPP (Kozloduy Nuclear Power Plant)

Europlasma collabore avec Iberdrola et Belgoprocess depuis 2010 dans le cadre d'un contrat de traitement et de conditionnement des déchets faiblement et très faiblement radioactifs de la centrale nucléaire de Kozloduy (Bulgarie). Au cours du 1er semestre 2011, le client avait demandé le report d'une année des échéances à venir et un avenant avait été obtenu à ce titre. L'exécution du contrat a repris au terme de ce délai et, au 31/12/2012, tous les équipements étaient livrés sur le site de Morcenx et le montage du four plasma avait débuté, aux fins de tester l'installation et d'obtenir sa réception en usine avant son démontage, expédition et remontage sur le site de la centrale Bulgare.

Activités de recherche et développement

Le Groupe a poursuivi ses activités dans les 3 projets R&D majeurs du segment Torchés et Procédés.

Programme KIWI®

Europlasma et Kobelco Eco-Solutions ("Kobelco", Groupe Kobe Steel) ont entrepris un programme commun de recherche et développement dans le domaine de la production d'électricité à partir de déchets qui vise la génération d'un processus industriel basé sur les technologies respectives d'Europlasma et de Kobelco, dit KIWI (Kobelco Industrial CHO PoWer Gasification). Ce programme représente un co-investissement de plus de 6 millions d'euros sur 3 ans. Au 31/12/2012, le pilote était construit et mis en service, trois campagnes d'essais ayant déjà été menées aux mois d'octobre, novembre et décembre 2012. Ces premières campagnes se sont déroulées conformément aux attentes et les premiers résultats d'analyses sont satisfaisants.

Des aides à l'innovation ont été demandées auprès d'organismes publics afin de faciliter le financement des campagnes d'essais qui doivent s'étendre jusqu'en 2014. A ce titre, l'Oseo a accordé une avance remboursable d'un montant de 600 K€ dont un premier versement de 480K€ a été perçu le 19/11/2012. Le Conseil Régional d'Aquitaine a, pour sa part, accordé une subvention de 478 K€ post-clôture 2012.

Programme ANR Turboplasma®

Ce programme vise le développement du procédé de destruction de goudrons assistée par plasma thermique Turboplasma®. Il bénéficie d'une subvention d'investissement auprès de l'ANR. L'enveloppe octroyée s'élève à 522 K€, dont un premier acompte de 156 K€ a été reçu en 2010 et un deuxième de 110 K€ en 2011. Un troisième versement de 72 K€ a été reçu le 24/07/2012.

Programme SESCO (Stockage Energie Solaire sur COfalit)

Ce projet consiste à valoriser le Cofalit (matériau issu de la vitrification de déchets d'amiante) dans le domaine du stockage sensible haute température, principalement en lien avec l'utilisation de concentrateurs solaires. Le consortium qui réalise ce programme est constitué du laboratoire de thermo-énergétique PROMES, du laboratoire de matériaux Cemthi et d'Europlasma. Ce programme a reçu le Prix des technologies innovantes pour l'environnement décerné par L'ADEME à l'occasion du salon Pollutec 2011. En novembre 2012, 40 plaques de Cofalit ont été réalisées et intégrées dans un prototype de module chauffage/refroidissement simulant le fonctionnement d'un système réel de stockage d'énergie thermique issue de l'énergie solaire. Ce prototype vise à valider la tenue thermomécanique des plaques lors de cyclages thermiques rapides jusqu'à 900°C.

Ce programme bénéficie d'une subvention de l'ANR (Agence Nationale pour la Recherche) dont le premier acompte a été reçu en 2010 et les deuxième et troisième versements ont été perçus le 19/10/2012 pour un montant total de 30 K€.

1.2. ENERGIES RENOUVELABLES

Activité

Mise en route de l'usine CHO Morcenx

En 2012, le Groupe s'est concentré sur l'achèvement de la construction et la mise en route de l'usine de production d'électricité à partir de déchets et de biomasse de CHO Morcenx. Les investissements réalisés sur ce site s'élèvent, au 31/12/2012, à plus de 36 millions d'euros.

Ainsi, les travaux d'ingénierie, approvisionnement et construction (EPC - Engineering Procurement Construction) de l'usine, qui avaient débuté le 1er décembre 2010, se sont achevés début juillet 2012 et l'usine a été inaugurée le 9 juillet 2012. La date théorique de réception de l'usine (Take Over Date) par son maître d'œuvre CHO Morcenx, prévue initialement pour la fin du premier semestre 2012, n'était toujours pas atteinte au 31/12/2012, les tests de performance n'ayant pu être validés sur les durées contractuelles. Ce retard dans la livraison de l'usine a généré des frais financiers qui ont été enregistrés dans les coûts à terminaison du contrat d'EPC, diminuant ainsi sa marge.

Bien que les tests de performance sur les durées contractuelles n'aient pas été satisfaisants, l'usine a démontré sa capacité à atteindre la puissance de base de 6MW sur une période donnée. Elle a généré en 2012 ses premiers revenus de production électrique et de traitement de déchets.

Exploitation et maintenance de l'usine CHO Morcenx

Le Groupe a recruté une équipe dédiée à l'exploitation de l'unité de production d'électricité à partir de déchets et de biomasse composée d'une vingtaine de personnes. La formation et la mise en route de l'usine ont mobilisé cette équipe tout au long de la période. Voir en Note 13 Evénements postérieurs à la clôture la réaffectation du contrat d'exploitation et le transfert des salariés dédiés à cette nouvelle activité de la filiale Inertam à la nouvelle filiale du Groupe CHOPEX.

Financements

Prêt relais Crédit Suisse Europlasma SPV LLC

En décembre 2012, le Groupe a souscrit auprès de son actionnaire de référence Crédit Suisse Europlasma SPV LLC un prêt relais d'une durée maximale de 24 mois et d'un montant nominal maximal de 4M€, dont 2 M€ ont été libérés le 13/12/2012. Les modalités de rémunération de ce prêt sont précisées à la note 6.7 Dettes Financières. Voir aussi en note 13. Evénements postérieurs à la clôture les aménagements de ce prêt conclus post-clôture 2012.

Avance remboursable de CHO Morcenx SAS

Début décembre 2012, la société CHO Morcenx a consenti à CHO Power SAS une avance à court terme non rémunérée de 2,7M€, dont 2 M€ ont été libérés et 378 K€ remboursés avant le 31/12/2012. Le terme de cette avance, initialement fixé au 30/06/2013, a été porté à l'été 2014 dans le cadre des avenants signés post-clôture 2012 (cf note 13. Evénements postérieurs à la clôture).

Cette avance a été consentie afin d'aider le Groupe à faire face aux besoins de trésorerie induits par le retard de la livraison de l'usine. Le montant de cette avance correspond à la quote-part des retenues de paiements qui doit être libérée par CHO Morcenx au profit de CHO Power SAS à l'obtention de la Take Over Date. Les termes de cette avance sont détaillés en note 6.7 Dettes financières.

Subventions

Dans le cadre de la construction de l'usine CHO Morcenx, CHO Power SAS a bénéficié de plusieurs subventions et avances remboursables d'organismes publics. A ce titre en décembre 2012, le Groupe a perçu le deuxième versement de la subvention du Fonds Européens du Développement Régional (FEDER) pour un montant de 332 K€ et le deuxième et dernier versement de la subvention du Conseil Général des Landes de 250 K€.

Développement

Le Groupe a signé le 27 juillet 2012 un nouvel accord avec le partenaire qui a déjà financé la majeure partie de la construction de la première usine CHO à Morcenx. Cet accord, qui porte sur les modalités de réalisation et de financement de 8 nouvelles usines de production d'électricité à partir de déchets et de biomasse, prévoit une contribution de CHO Power à hauteur de 10% des coûts de construction, le solde étant à la charge du partenaire financier. En contrepartie de cette contribution, CHO Power disposera d'une participation de 25% dans les nouvelles usines ; ce pourcentage pourra être augmenté jusqu'à 40% suivant des critères de réussite liés à l'avancée du projet concerné. CHO

Power sera attributaire des contrats de construction (EPC - Engineering Procurement and Construction) et d'exploitation/maintenance (O&M Operations & Maintenance) de chaque usine. Cet accord est conditionné à l'obtention de bonnes performances sur l'usine CHO Morcenx.

1.3. DECHETS DANGEREUX

Activité

Au 31/12/2012, 3 048 tonnes de déchets d'amiante ont été traitées contre 4 521 tonnes en 2011. Cette baisse de production est essentiellement due à l'arrêt de plusieurs semaines de la ligne de traitement, les investissements effectués dans la zone de préparation des charges (voir le paragraphe ci-dessous « Investissements ») n'ayant pu être réalisés dans le calendrier fixé ni réceptionnés lors de leur achèvement initial en raison de non conformités importantes ; ces dernières ont nécessité de nouveaux travaux en zone confinée et une remise en route graduelle de la ligne de traitement. Les cadences de production ont ré-atteint de bons niveaux avant l'arrêt programmé pour gros entretien et renouvellement de l'été 2013, tendance qui doit être confirmée à compter de la reprise de la production fin septembre 2013.

Au niveau commercial, l'activité est restée stable avec 6 106 tonnes réceptionnées en 2012 contre 6 190 tonnes en 2011.

Investissements

2M€ ont été investis dans la zone de préparation de charges afin de gagner en productivité tout en réduisant l'empreinte environnementale. Le principe de cette nouvelle zone de préparation de charges repose sur le mélange des déchets après broyage, au lieu d'un mélange avant broyage, ce qui permet d'affiner le mélange des différents types de déchets d'amiante (flocage, amiante liée, amiante ciment...) garantissant ainsi une meilleure fusion du déchet. Les gains attendus de l'investissement sont d'ordres environnemental et opérationnel :

- réduction des consommations de gaz, d'électricité et des réactifs pour le traitement des fumées ;
- amélioration de la durée de vie des réfractaires du four ;
- optimisation des ressources humaines.

Les gains de productivité attendus sur cet investissement sont de l'ordre de 30%, la période de retour sur investissement est estimée à trois ans. Les effets seront perceptibles en année pleine, à compter de 2014, les travaux n'ayant pu être finalisés ni réceptionnés avant l'été 2013.

Financements

Inertam a reçu le soutien d'Oseo qui lui a accordé un prêt vert de 1 250 K€ et un prêt de développement participatif de 1 500 K€ versés au cours de la période. Oseo finance « les entreprises saines qui font face à une phase de développement très soutenue de leur activité s'accompagnant d'un programme d'investissement générant d'importants besoins financiers ».

Changement favorable de la réglementation

Suite à une condamnation par la Cour de Justice de l'Union Européenne, la France a adopté un arrêté restreignant le nombre de filières de traitement des déchets d'amiante, ce qui, au-delà des progrès en matière d'environnement, est favorable pour l'activité d'Inertam.

Les déchets d'amiante ne peuvent désormais plus être acceptés dans les ISDI (Installations de Stockage pour les Déchets Inertes), mais dans seulement trois filières de traitement, à savoir:

- Recyclage par vitrification (procédé de destruction définitive après fusion par torche à plasma qu'Inertam est seule à offrir à ce jour) pour tout type de déchets d'amiante;
- Stockage en ISDD (Installation de Stockage pour Déchets Dangereux) pour tout type de déchets d'amiante;
- Stockage en ISDND (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux) pour les « déchets d'amiante lié à des matériaux inertes: déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux de construction inertes ayant conservé leur intégrité relevant du code 17 06 05 de la liste des déchets ».

1.4. AIR ET GAZ

Réorganisation

Une opération de fusion a été réalisée au 1^{er} janvier 2012 entre Europe Environnement et sa filiale détenue à 100% Europ-Plast. Celle-ci est intervenue après la fusion entre Europe Environnement et Protech'Air au 1^{er} juillet 2011. Ces opérations visent une simplification de la structure du Groupe et des économies de coûts.

D'importantes mesures de réorganisation commerciale des activités de traitement de l'air et des gaz ont également été mises en place pour accélérer le retour à des niveaux de rentabilité plus élevés que ceux que la branche réalise depuis la crise financière.

Changement de gouvernance

En date du 13/11/2012, la société Catlin Management Group, représentée par M. Pierre Catlin, a succédé à M. Didier Pineau à la présidence de la holding Financière GEE. De plus, à cette même date, la société Catlin Management Group a été nommée membre du Comité de Direction de la holding en remplacement de M. Pierre Catlin.

Activité

Le segment Air et Gaz a réalisé au 31/12/2012 un chiffre d'affaires de 24 087 K€, contre 31 516 K€ au pour l'exercice 2011. L'activité sur les métiers historiques a été aussi soutenue en 2012 qu'en 2011 mais avec une baisse des revenus compte tenu du montant exceptionnel de la commande Sharp/Air liquide de plus de 10M€ comptabilisée sur les exercices 2010 et 2011.

NOTE 2. REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES D'EVALUATION

Les comptes consolidés du Groupe Europlasma pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 18 septembre 2013.

2.1. BASE DE PREPARATION

2.1.1. Déclaration de conformité

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, le Groupe a choisi d'établir ses comptes consolidés conformément aux normes internationales IFRS édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board). Ces normes internationales sont constituées des IFRS (International Financial Reporting Standards), des IAS (International Accounting Standards), ainsi que des interprétations afférentes émises par l'IFRIC (IFRS Interpretation Committee) et par l'ancien SIC (Standing Interpretations Committee), qui ont été adoptées dans l'Union Européenne au 31 décembre 2012 (publication au Journal Officiel de l'Union Européenne).

Les comptes consolidés ont été préparés sur la base des coûts historiques, à l'exception des instruments financiers dérivés et des actifs financiers disponibles à la vente qui ont été mesurés à leur juste valeur.

L'amendement de la norme IFRS 7 – Instruments financiers : Informations à fournir, applicable à compter du 1er janvier 2012, n'a pas eu d'impact sur les comptes du Groupe Europlasma.

Le Groupe n'a pas adopté par anticipation l'amendement de la norme IAS 1 – Présentation des états financiers applicable par anticipation en 2012.

L'amendement de la norme IAS 19 – Avantages du Personnel est sans incidence significative sur les comptes du Groupe Europlasma. Un reclassement des écarts actuariels de 96 K€ de 2012 en autres éléments du résultat global (actuellement comptabilisé au sein du résultat opérationnel) sera effectué dans le compte de résultat et les autres éléments du résultat global comparatif de 2013. Ce reclassement est sans impact sur le total des capitaux propres 2012 du Groupe.

Le Groupe ne s'attend pas à ce que les nouvelles normes et interprétations, non encore adoptées par l'Union Européenne, aient une incidence significative sur ses comptes consolidés, sous réserve de la validation du collège des commissaires aux comptes.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros et tous les montants sont arrondis au millier le plus proche, sauf mention contraire.

2.1.2. Continuité d'exploitation

Le principe de continuité d'exploitation appliqué dans le cadre de la présentation des comptes consolidés 2012 du Groupe repose sur :

- La réalisation attendue d'une levée de fonds et/ou l'obtention d'une autre forme de financement de 4 M€ d'ici début 2014.

En effet, d'importantes difficultés opérationnelles et financières survenues post-clôture 2012 au niveau du segment d'activité Energies Renouvelables, et en particulier de la filiale CHO Power (cf note 13. Evénements postérieurs à la clôture), ont conduit le Groupe à conclure mi-2013 un accord de financement complémentaire de 4,6 M€ auprès de son actionnaire de référence et de son principal client. Ce nouveau financement et les moratoires obtenus par Europlasma et sa filiale CHO Power ne permettent cependant pas de couvrir entièrement les besoins de trésorerie estimés pour les deux sociétés à l'horizon début 2014.

De plus, le nouveau financement de 4,6 M€, et le prêt relais de 2 M€ consenti par l'actionnaire de référence du Groupe en décembre 2012, doivent être remboursés aux prêteurs au plus tard à l'été 2014. L'actionnaire de référence dispose toutefois de la faculté de convertir les 2 M€ prêtés en décembre en actions dans CHO Power ce qui, s'il en faisait la demande, réduirait à 4,6 M€ les sommes à rembourser à l'été 2014 dans le cadre de ces prêts.

- Le respect du nouveau calendrier de mise en route et de la date de livraison technique provisoire de l'usine de CHO Morcenx fixée au 28 février 2014 (Take Over Date, « TOD ») au regard des garanties émises par le Groupe dans le cadre du contrat d'EPC de l'usine de CHO Morcenx (Engineering Procurement and Construction).

2.2. MODALITES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés comprennent les états financiers d'Eurolasma SA et de ses filiales au 31 décembre 2012. Les filiales sont consolidées à partir de la date de leur acquisition qui s'entend par la date à laquelle le Groupe en a obtenu le contrôle exclusif, directement ou indirectement, et restent consolidées jusqu'à la date où ce contrôle cesse.

Le contrôle exclusif s'entend comme l'habilité à diriger les politiques financières et opérationnelles d'une société afin de tirer avantage de ses activités. Le contrôle exclusif est présumé exister si la société mère détient plus de 50% des droits de vote, directement ou indirectement, sauf si, dans des circonstances exceptionnelles, il peut être clairement démontré que cette détention ne confère pas le contrôle.

Toutes les sociétés consolidées clôturent leurs comptes individuels au 31 décembre. Les états financiers des filiales sont préparés sur la base de méthodes comptables homogènes. Les créances et les dettes réciproques ainsi que les produits et les charges réciproques sont éliminés dans leur totalité. L'élimination des profits et des pertes ainsi que des plus-values et moins-values internes au Groupe est pratiquée à 100 %, puis répartie entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts minoritaires dans l'entreprise ayant réalisé le résultat.

Les intérêts minoritaires représentent la part de profit ou de perte ainsi que les actifs nets qui ne sont pas détenus par le Groupe. Ils sont présentés séparément dans le compte de résultat consolidé et dans l'état de la situation financière consolidée.

Les variations de pourcentage d'intérêts dans une filiale, sans perte de contrôle, sont comptabilisées comme des transactions entre actionnaires de ces filiales et sont traduites par des mouvements entre « Part du Groupe » et « Intérêts minoritaires » au sein des capitaux propres consolidés.

2.3. RESUME DES PRINCIPALES NORMES COMPTABLES

2.3.1. Regroupement d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprise sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition telle que définie par IFRS 3 révisée.

Le coût d'un regroupement d'entreprises correspond à la somme des justes valeurs, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur.

Les actifs acquis, les passifs et passifs éventuels assumés identifiables de l'entité acquise sont évalués à leur juste valeur à leur date d'acquisition. Les passifs éventuels identifiables pris en compte correspondent à des obligations potentielles dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise. Les coûts liés à l'acquisition sont comptabilisés en charge de l'exercice pendant lequel ils sont encourus et présentés au sein des charges externes.

Dans le cas d'une prise de contrôle par paliers, les participations détenues avant la prise de contrôle sont réévaluées par le résultat à la juste valeur à la date du regroupement.

La différence entre le coût du regroupement d'entreprises et la juste valeur des actifs, passifs, et passifs éventuels à la date d'acquisition est constatée en goodwill à l'actif du bilan si elle est positive et au résultat si elle est négative.

Pour chaque regroupement d'entreprise où le Groupe acquiert un pourcentage de contrôle de moins de 100%, le Groupe décide des modalités de reconnaissance du goodwill : le goodwill partiel, où le goodwill est déterminé à hauteur du pourcentage acquis, ou le goodwill complet, qui consiste à reconnaître le goodwill en intégralité sur la base de la juste valeur des intérêts minoritaires.

Le Groupe dispose de l'année qui suit l'exercice d'acquisition pour finaliser les évaluations, qu'elles concernent le coût du regroupement d'entreprise ou la juste valeur de la contrepartie transférée ou à transférer, y-inclus les compléments de prix conditionnels (clauses dites de « earn-out »).

Après sa comptabilisation initiale, le goodwill est évalué à son coût, diminué des pertes de valeur cumulées. Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est, à compter de la date d'acquisition, affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie du Groupe devant bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises, ou à un regroupement d'unités, que des actifs ou passifs de l'entreprise acquise soient ou non affectés à ces unités.

Le goodwill dégagé au titre des entreprises étrangères dont les comptes sont convertis selon la méthode du cours de clôture sont convertis, comme tous les autres actifs et passifs de l'entreprise détenue, au cours de clôture. Ainsi, les écarts d'acquisition des filiales américaines sont convertis au taux de clôture et donnent lieu à la constatation d'un écart de conversion.

2.3.2. Participation dans des entreprises associées

Les investissements du Groupe dans ses entreprises associées sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence définie par IAS 28. Une entreprise associée est une société dans laquelle le Groupe exerce une influence notable.

L'influence notable est définie comme le pouvoir de participer aux décisions de politiques financières et opérationnelles de l'entité détenue, sans en exercer le contrôle. L'influence notable est présumée exister si la société mère détient 20% ou plus des droits de vote, directement ou indirectement. Inversement il est présumé qu'une détention de moins de 20% des droits de vote ne permet pas d'exercer une influence notable. L'existence et l'effet de droits de vote potentiels exerçables ou convertibles sont pris en compte au moment d'apprécier si une entité détient une influence notable.

Selon la méthode de la mise en équivalence, l'investissement du Groupe dans l'entreprise associée est valorisé à son coût majoré ou minoré des mouvements post-acquisition dans la quote-part du Groupe dans l'actif net de l'entreprise associée. Le goodwill comptabilisé sur une entreprise associée est inclus dans la valeur de l'investissement et n'est ni amorti ni soumis individuellement à un test de perte de valeur. Les instruments de capitaux propres d'une entreprise associée détenus par le Groupe sont inclus dans le coût de l'entreprise associée.

Le compte de résultat reflète la quote-part du Groupe dans le résultat des opérations de l'entreprise associée. Lorsqu'un mouvement a été comptabilisé directement au sein des capitaux propres de l'entreprise associée, le Groupe reconnaît sa quote-part dans ce mouvement au sein des autres éléments de son résultat global.

Les profits ou les pertes internes compris dans les stocks, les immobilisations et autres actifs, et les résultats provenant d'opérations entre cette société et celles dont les comptes sont intégrés globalement, sont éliminés à hauteur du pourcentage de participation du Groupe dans le capital de la société mise en équivalence.

La quote-part du Groupe dans le résultat d'une entreprise associée est présentée au sein du compte de résultat. Il s'agit du résultat attribuable aux actionnaires de l'entreprise associée et en conséquence il s'agit du résultat après impôts de l'entreprise associée.

Les états financiers des entreprises associées sont retraités à des fins d'harmonisation avec les méthodes du Groupe si nécessaire. Ils se réfèrent à la même période comptable que ceux du Groupe.

Lorsque la quote-part de l'investisseur dans les pertes d'une entreprise mise en équivalence atteint ou dépasse la valeur comptable de sa participation, la partie négative des capitaux propres est portée au bilan consolidé dans la rubrique Provisions par la contrepartie des « Quotes-parts de résultat des entreprises mises en équivalence » seulement dans la mesure où l'investisseur a contracté une obligation légale ou implicite ou a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée. Si l'entreprise associée enregistre ultérieurement des bénéfices, l'investisseur ne recommence à comptabiliser sa quote-part dans ces profits qu'après avoir dépassé sa quote-part de pertes nettes non comptabilisées.

Après l'application de la méthode de la mise en équivalence, le Groupe détermine s'il est nécessaire de comptabiliser une perte de valeur additionnelle à sa quote-part de pertes sur son investissement dans l'entreprise associée. Le cas échéant, le Groupe mesure le montant de cette perte de valeur en comparant sa valeur recouvrable, à savoir la valeur la plus élevée entre valeur d'utilité et juste valeur diminuée des coûts de ventes, avec sa valeur comptable et comptabilise la perte de valeur. Si la valeur recouvrable de la participation ré-augmente par la suite, la perte de valeur est reprise en conséquence.

2.3.3. Conversion des monnaies étrangères

Les états financiers consolidés du Groupe sont présentés en euros, sa monnaie fonctionnelle. Il s'agit de la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel opère le Groupe. Chaque entité détermine sa monnaie fonctionnelle et les éléments financiers de chacune d'entre elles sont mesurés dans cette monnaie fonctionnelle.

Les opérations en monnaie étrangère sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change à la date de clôture. Les écarts sont enregistrés dans le compte de résultat à l'exception de ceux portant sur des emprunts en monnaies étrangères qualifiés de couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger. Ces derniers sont comptabilisés au sein des capitaux propres en autres éléments du résultat global jusqu'à la date de cession de l'investissement où ils sont reconnus en résultat. Les charges et crédits d'impôts imputables aux écarts de change sur ces emprunts suivent un traitement symétrique.

Les éléments non monétaires libellés en devises étrangères et évalués au coût historique sont convertis au cours de change en date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires libellés en devises étrangères et évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à laquelle cette juste valeur est déterminée.

Les actifs et passifs des activités à l'étranger sont convertis en euros au taux de change de clôture et les produits et charges sont convertis au taux de change moyen de la période pendant laquelle les transactions ont été réalisées. Les écarts de change résultant de cette conversion sont affectés directement sous une rubrique distincte des capitaux propres jusqu'à la sortie de l'activité à l'étranger, date à laquelle le montant cumulé des écarts de change figurant dans la composante distincte des capitaux propres est reconnu en résultat.

Tout goodwill provenant de l'acquisition d'une activité à l'étranger et tout ajustement à la juste valeur de la valeur comptable des actifs et passifs provenant de l'acquisition de cette activité à l'étranger sont comptabilisés comme un actif ou un passif de l'activité à l'étranger et convertis en euros au taux de clôture.

	Devise	Taux de clôture	Taux moyen N	Taux moyen N-1
EUR	Euro	1,000	1,000	1,000
HUF	Florin Hongrois	292,3	289,25	279,372
USD	Dollar US	1,3194	1,2848	1,3919

2.3.4. Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir sur la vente de biens et de services. Ils sont enregistrés nets de remises et de taxes sur le chiffre d'affaires lorsque les critères suivants sont remplis :

- le montant de ces produits peut être évalué de manière fiable ;
- il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe ;
- les principaux risques et avantages inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur dans le cadre de la vente de biens ;
- le niveau d'avancement des prestations à la clôture peut être évalué de façon fiable dans le cadre de la vente de services ;
- les coûts encourus ou à encourir pour achever la vente peuvent être évalués de manière fiable.

2.3.4.1. Chiffre d'affaires et marge à l'avancement

Les principaux contrats du Groupe ont une exécution qui s'étend sur au moins deux périodes comptables. Le groupe comptabilise le chiffre d'affaire et la marge relatifs à ces contrats dits à long terme selon la méthode de l'avancement prescrite par la norme IAS 11 pour les contrats de construction et selon la norme IAS 18 pour les prestations de service.

Le calcul du pourcentage d'avancement est effectué sur la base des coûts complets en mesurant le rapport entre les coûts encourus à la date de la clôture et les coûts totaux estimés pour la réalisation du contrat. Les coûts encourus sont les coûts de revient directement affectables au contrat. Ils incluent les charges financières encourues au titre de la réalisation du contrat. Le chiffre d'affaires facturé en excès de l'avancement du chiffre d'affaires est comptabilisé au passif du bilan dans un compte de produits différés. Les produits financiers obtenus en raison de modalités contractuelles de facturation particulièrement favorables sont inclus dans les produits afférents au contrat.

Lorsque le résultat d'un contrat à terminaison ne peut être mesuré de façon fiable, les coûts sont enregistrés en charges de l'exercice pendant lequel ils sont supportés et les produits sont reconnus dans la limite des coûts supportés.

Lorsque le résultat d'un contrat à terminaison estimé est négatif, la perte est immédiatement constatée en résultat par le biais d'une provision pour perte à terminaison.

2.3.4.2. Produits de licence

Les licences sont généralement accordées pour une durée indéterminée permettant leur reconnaissance immédiate en produits. Lorsque ce n'est pas le cas, le produit de licence est étalé sur la durée de validité des droits octroyés.

2.3.4.3. Prestations de traitement des déchets dangereux

L'activité de traitement d'amiante et autres déchets dangereux consiste en la délivrance d'une prestation de service dans le cadre de contrats de destruction de déchets. Les déchets à traiter sont, pour majeure partie, facturés à réception.

Le chiffre d'affaires correspondant est constaté en produits des activités ordinaires à l'issue du traitement effectif. Le chiffre d'affaires facturé avant le traitement effectif est comptabilisé au passif du bilan dans un compte de produits différés.

2.3.4.4. Revenus locatifs

Les revenus locatifs sur immeubles de placement sont comptabilisés de manière linéaire sur la durée des contrats de location en cours.

2.3.4.5. Produits d'intérêts

Les produits d'intérêts sont comptabilisés à hauteur des intérêts courus sur la base du taux d'intérêt effectif. Ils sont présentés au sein des produits financiers du compte de résultat.

2.3.4.6. Dividendes

Les produits de dividendes sont comptabilisés lorsque le Groupe est en droit de percevoir le paiement.

2.3.5. Subventions publiques

Les subventions publiques sont reconnues lorsqu'il existe une assurance raisonnable que toutes les conditions auxquelles elles sont soumises seront satisfaites et qu'elles seront reçues.

Lorsque la subvention est accordée en contrepartie d'un élément de charge, elle est comptabilisée en produit sur une base systématique et sur la durée des coûts qu'elle compense sur la ligne « autres produits des activités ordinaires ». Lorsque la subvention est liée à un actif, elle est présentée en produits différés et rapportée au résultat au rythme d'amortissement de l'actif correspondant sur la ligne « autres produits des activités ordinaires ».

2.3.6. Impôts sur les résultats

La charge ou le produit d'impôt sur les résultats correspond à l'impôt sur les sociétés exigible ou recouvrable de chaque entité fiscale consolidée et aux impôts différés. Ceux-ci résultent des différences dans le temps entre les charges et produits retenus pour l'établissement des comptes consolidés et ceux retenus pour le calcul de l'impôt de chaque entité fiscale consolidée.

Les impôts différés concernent pour l'essentiel l'imposition des différences temporelles, des retraitements de consolidation, de la neutralisation des profits intra-groupe et des déficits fiscaux reportables.

Ils sont constatés suivant la méthode du report variable, selon le taux d'impôt voté dans chaque pays à la clôture de l'exercice ou, dans les cas exceptionnels où le processus législatif du pays concerné permet de considérer que les taux annoncés par le gouvernement seront votés et entreront en vigueur de manière certaine, ces taux « quasiment votés » à la clôture.

Les actifs d'impôts différés sont analysés au cas par cas et sont constatés dès lors que leur récupération est probable, voire fortement probable concernant les impôts différés actifs sur déficits fiscaux, à court ou moyen terme, dans un avenir ne dépassant pas cinq ans.

Les impôts différés ne sont pas actualisés.

Les impôts différés sont comptabilisés en résultat sauf s'ils se rapportent à des transactions comptabilisées directement au sein des capitaux propres.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés au sein d'une entité fiscale lorsque cette dernière a le droit de compenser ses créances et dettes d'impôts exigibles dans sa juridiction et lorsque les échéances d'impôts différés sont concomitantes.

Le Groupe comptabilise la Contribution sur la Valeur Ajoutée (CVAE) d'Europlasma et de ses filiales françaises comme un impôt. En effet, le Groupe considère que la CVAE est fondée sur une différence de produits et de charges qui représente une composante significative du résultat des activités ordinaires exercées par Europlasma et ses filiales françaises.

Conformément aux dispositions d'IAS 12, il en résulte la comptabilisation d'impôts différés au taux de la CVAE sur les différences temporelles liées aux provisions pour risques qui couvrent des charges incluses dans le calcul de la valeur ajoutée et aux dépréciations d'actifs. Ces impôts différés sont ajustés chaque année au rythme des dotations et des reprises de la période.

Par ailleurs, un impôt différé passif à hauteur de la valeur comptable des immobilisations corporelles et incorporelles n'ayant pas vocation à être cédées a été comptabilisé au 1^{er} janvier 2010, la loi de finances publiée le 31 décembre 2009 constituant un changement de réglementation justifiant la reconnaissance d'un impôt différé, conformément au paragraphe 60 d'IAS 12. Ultérieurement au 1^{er} janvier 2010, les immobilisations acquises séparément sont exclues de la base de reconnaissance d'un impôt différé au titre de l'exemption prévue au paragraphe 22c d'IAS12 sauf pour les immobilisations acquises lors de regroupement d'entreprises qui ne bénéficient pas de cette exemption.

2.3.7. Immobilisations incorporelles hors goodwill

Frais de développement

Les coûts de développement sont comptabilisés en actifs incorporels s'ils se rapportent à des projets nettement individualisés et respectant l'ensemble des critères d'activation prescrits par la norme IAS 38 : faisabilité technique, intention d'achever l'immobilisation incorporelle et, de l'utiliser ou de la vendre, capacité à utiliser ou à vendre l'actif incorporel, génération d'avantages économiques futurs, disponibilité de ressources financières appropriées et capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation au cours de son développement.

Les frais de développement portés à l'actif sont généralement amortis sur une durée de 5 ans à compter de la date de leur mise en service qui correspond à la date à laquelle ils se trouvent dans l'état prévu par la Direction pour leur exploitation.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont essentiellement constituées de brevets, de licences et de logiciels.

Les montants comptabilisés au titre des brevets correspondent:

- aux frais de dépôts des brevets générés en interne et
- aux brevets acquis.

Ces montants sont amortis sur une durée correspondant à la durée la plus courte entre durée prévisionnelle effective d'utilisation et durée de validité des droits attachés au brevet, généralement entre 5 et 10 ans.

Les montants comptabilisés au titre des licences de savoir-faire correspondent:

- au prix des licences et
- aux frais annexes (documentation, prototypage...) supportés pour leur mise en utilisation.

Les licences sont amorties sur leur durée effective d'utilisation, supposée égale à leur durée contractuelle, généralement sur 12 ans.

Les logiciels sont enregistrés à leur coût d'acquisition et sont amortis de manière linéaire sur leur durée prévisionnelle d'utilisation, soit entre 1 et 5 ans.

2.3.8. Immobilisations corporelles

Evaluation

Les immobilisations sont évaluées à leur coût historique d'acquisition, de production ou d'entrée dans le Groupe diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur enregistrés conformément aux dispositions d'IAS 16.

Chaque composant d'une immobilisation corporelle ayant un coût significatif par rapport au coût total de l'immobilisation corporelle est comptabilisé et amorti séparément.

Les frais financiers liés au financement de l'acquisition, construction ou production d'actifs corporels exigeant une longue période de préparation avant d'être utilisés sont comptabilisés dans le coût de l'actif financé pour la part encourue pendant la période de préparation conformément aux dispositions d'IAS 23.

Les biens mis à disposition de l'entreprise dans le cadre de contrats de location-financement sont inscrits en immobilisations à l'actif de l'état de la situation financière consolidée. Ils sont amortis sur une durée de vie identique aux autres biens.

Aucun coût de remise en état de site n'a été activé en l'absence d'obligation actuelle, légale ou implicite de remise en état des sites sur lesquels le Groupe exerce ses activités.

Amortissements

Le montant amortissable d'une immobilisation corporelle est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle. La valeur résiduelle est le montant net des coûts de sortie attendus qu'une entité obtiendrait de la cession de l'actif sur le marché à la fin de son utilisation. Les valeurs résiduelles des actifs utilisés par le Groupe ont été estimées comme nulles, le Groupe n'ayant pas prévu de cesser de les utiliser avant la fin de leur durée théorique maximale d'utilisation.

Le mode d'amortissement retenu est la traduction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif par le Groupe. Trois unités ont été retenues pour traduire le rythme de consommation des avantages économiques attendus des actifs immobilisés :

- le nombre d'unités de production que le Groupe s'attend à obtenir de l'actif, notamment les tonnages traités concernant l'activité de traitement des déchets dangereux ;
- le nombre d'heures de fonctionnement ;
- les années d'utilisation.

Catégorie	Unités d'amortissement	Fourchette des durées d'utilité En nb d'unités d'amortissement
Constructions	Années	20 à 40
Installations techniques, matériel et outillage industriel	Tonnage traité (en tonnes vitrifiées)	2 500 à 130 000
	Nb d'heures de fonctionnement	29 400 à 44 100
	Années	3 à 12
Autres immobilisations corporelles	Années	3 à 10

2.3.9. Perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles

Le Groupe examine à la fin de chaque période de présentation de l'information financière si il existe des indices de perte de valeur de ses actifs corporels et incorporels et, le cas échéant, détermine la valeur recouvrable de l'actif ou du groupe d'actif concerné.

Le test de perte de valeur est effectué annuellement pour les goodwill et autres immobilisations incorporelles non amorties, les immobilisations incorporelles en cours notamment.

Lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée à la hauteur de la différence et présentée sur la ligne « perte de valeur » du compte de résultat.

La dépréciation comptabilisée est reprise pour ramener l'actif à sa valeur recouvrable lorsque l'estimation de la valeur recouvrable est revue à la hausse par rapport à l'estimation effectuée lors de la comptabilisation de la perte de valeur, à l'exception de toute dépréciation des goodwill.

Indices de pertes de valeur

Les principaux indices de perte de valeur considérés par le Groupe sont de nature interne et externe.

Les indices externes incluent notamment :

- les changements importants survenus dans l'environnement technologique, économique, juridique ou de marché dans lequel le Groupe exerce ses activités,
- les variations significatives à la hausse des taux d'intérêts du marché qui résulteraient à modifier le taux d'actualisation retenu dans le calcul de la valeur d'utilité d'un actif et en conséquence à diminuer de manière significative la valeur recouvrable de l'actif,
- une valeur de marché de l'actif ayant diminué de manière plus rapide que par l'effet attendu du temps ou de l'utilisation de l'actif.

Les indices internes portent essentiellement sur :

- des changements majeurs allant entraîner des incidences négatives sur le degré ou le mode d'utilisation attendu de l'actif,
- des éléments tangibles d'obsolescence ou de dégradation physique d'un actif,
- des flux de trésorerie nets actualisés ou un résultat opérationnel générés par l'actif très inférieurs à ceux budgétés antérieurement,
- des flux de trésorerie nets actualisés ou un résultat opérationnel budgétés en baisse significative, ou des pertes budgétées en hausse significative.

Valeur recouvrable

La valeur recouvrable d'un actif ou d'un groupe d'actif correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif ou du groupe d'actif.

La valeur recouvrable est déterminée pour un actif pris séparément sauf quand l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Dans ce dernier cas, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle l'actif appartient sauf si la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de la vente est supérieure à sa valeur comptable ou que la valeur d'utilité de l'actif peut être estimée comme étant proche de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et que cette dernière peut être déterminée. Lorsque le goodwill testé au sein de l'UGT à laquelle il appartient représente un goodwill partiel, il est majoré à hauteur du goodwill qui aurait été constaté pour les intérêts minoritaires dans le cadre d'un goodwill complet pour les besoins du test de perte de valeur.

Les valeurs d'utilité sont mesurées sur la base d'une estimation des flux de trésorerie futurs et d'une valeur terminale actualisés. L'estimation des flux de trésorerie futurs est basée sur des budgets détaillés à court terme et des prévisionnels à moyen-terme qui sont préparés de manière séparée pour chaque UGT à laquelle les actifs individuels sont alloués. Ces données budgétaires et prévisionnelles couvrent généralement une période de trois à cinq ans. Au-delà le taux de croissance retenu est appliqué aux valeurs terminales. Les valeurs terminales retenues et le taux de croissance utilisé sont en adéquation avec les données de marché disponibles relatives au segment d'activité concerné.

Les taux d'actualisation sont des taux après impôts et sont appliqués aux flux de trésorerie après impôts ce qui donne une estimation de la valeur d'utilité identique à celle qui serait obtenue en utilisant des taux avant impôts appliqués à des flux de trésorerie avant impôts comme prévu par la norme IAS 36.

Lorsqu'une dépréciation doit être constatée sur une UGT à laquelle un goodwill, ou une partie d'un goodwill, est affecté, la dépréciation est d'abord imputée sur le goodwill puis sur la valeur nette comptable des autres actifs en proportion de leur valeur.

2.3.10. Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont initialement valorisés à leur coût d'acquisition, coûts de transaction inclus. Postérieurement à leur comptabilisation initiale, ils sont évalués à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur selon les dispositions d'IAS 16 résumées ci-avant.

2.3.11. Contrats de location

Dans le cadre de ses activités, le Groupe utilise des actifs mis à sa disposition par le biais de contrats de location. Le Groupe détermine à l'appui d'IAS 17 la substance de ces contrats de location. Lorsque la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif est transférée au Groupe en vertu du contrat de location, ce dernier est qualifié de contrat de location-financement et comptabilisé comme tel. Dans tous les autres cas, le contrat de location est qualifié de contrat de location simple et comptabilisé comme tel.

Contrats de location-financement

Au commencement de la location, l'actif utilisé est comptabilisé à l'actif du bilan au sein des immobilisations corporelles avec une dette financière pour contrepartie. La valeur retenue pour la comptabilisation initiale de l'actif est le montant le plus faible entre juste valeur du bien loué et valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location.

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location est le taux implicite du contrat. Dans les cas exceptionnels où ce dernier ne peut être déterminé, le Groupe utilise le taux d'emprunt marginal du preneur. Les coûts directs initiaux engagés par le preneur sont ajoutés au montant comptabilisé en tant qu'actif.

Ultérieurement à la comptabilisation initiale, les paiements minimaux au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est allouée à chaque période couverte par la location de manière à obtenir un taux d'intérêts périodique constant sur le solde de la dette au titre de chaque période.

Le montant amortissable de l'actif loué est réparti sur chaque période comptable de la période prévue d'utilisation sur une base systématique et cohérente avec la politique d'amortissement appliquée par le preneur aux actifs dont il est propriétaire. Si le Groupe a une certitude raisonnable qu'il deviendra propriétaire de l'actif à la fin de sa période de location, la période d'utilisation attendue est la durée d'utilité de l'actif. Sinon l'actif est amorti sur la durée la plus courte entre durée du contrat de location et durée d'utilité.

Contrats de location simple

Les paiements effectués au titre de contrats de location simple sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat de manière linéaire sur la durée de la location.

2.3.12. Stocks et en-cours

Les stocks de matières premières, fournitures et autres approvisionnements et les stocks de marchandises sont évalués à leur coût d'acquisition suivant la méthode du "coût moyen unitaire pondéré" (CUMP). Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les encours de production et les produits intermédiaires et finis sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, y inclus les amortissements des biens concourants à la production.

Le coût de la sous-activité est toujours exclu de la valeur des stocks et en-cours.

Les frais financiers intercalaires et les frais de recherche et développement ne sont pas incorporés dans la valeur des stocks et en-cours.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est inférieure à l'autre terme énoncé.

2.3.13. Actifs financiers

2.3.13.1. Actifs financiers évalués à la juste valeur par les réserves

Le Groupe détient des instruments financiers dérivés qu'il a choisi de comptabiliser selon la méthode de la juste valeur par les réserves, selon les principes de la comptabilité de couverture et d'IAS 39. Ces instruments dérivés sont des swaps de taux qui permettent de passer d'un taux variable à un taux fixe. Ils sont valorisés à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en autres éléments du résultat global, au sein des réserves pour la partie efficace, et au compte de résultat pour la partie non efficace.

2.3.13.2. Prêts et créances au coût amorti

Les prêts et créances au coût amorti sont essentiellement constitués de créances clients, d'autres créances opérationnelles et de dépôts de garantie.

Lors de leur comptabilisation initiale, ils sont valorisés à leur juste valeur augmentée, le cas échéant, des coûts de transaction encourus. Postérieurement à leur comptabilisation initiale, ils sont évalués à leur coût amorti qui correspond au montant de leur comptabilisation initiale, diminué des remboursements en principal, majoré ou diminué de l'amortissement calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif et diminué de toute réduction pour dépréciation ou irrécouvrabilité.

La juste valeur des créances lors de leur comptabilisation initiale correspond généralement à leur valeur nominale. Les créances clients incluent les créances liées à la comptabilisation du chiffre d'affaires à l'avancement.

Une dépréciation des créances est constatée pour tenir compte des risques de non recouvrement : cette appréciation, réalisée « au cas par cas », a pour objet de ramener les créances concernées à leur valeur probable de recouvrement.

2.3.13.3. Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont essentiellement constitués de valeurs mobilières ne répondant pas à la définition des autres catégories d'actifs financiers, notamment de dépôts à terme ne respectant pas les critères de présentation en trésorerie et équivalents de trésorerie. Ces actifs financiers sont comptabilisés à leur juste valeur, les variations de juste valeur étant enregistrées directement en capitaux propres jusqu'à la décomptabilisation de ces actifs où les variations cumulées de juste valeur sont recyclées en résultat.

2.3.13.4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds de caisse, les dépôts à vue, les dépôts à terme à courte échéance et les placements liquides dans des valeurs mobilières de placement.

Les valeurs mobilières de placement comprennent les SICAV monétaires et les Certificats De Dépôts qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur. Elles sont comptabilisées à leur juste valeur par le résultat.

Les concours bancaires courants remboursables à vue qui financent des besoins court-terme liés aux activités ordinaires du Groupe sont incluses dans la trésorerie nette pour la présentation du tableau des flux de trésorerie consolidés.

2.3.14. Passifs financiers

2.3.14.1. Dettes financières, fournisseurs et autres passifs au coût amorti

Les dettes financières, les dettes fournisseurs et autres passifs opérationnels sont évalués selon la méthode du coût amorti. Lors de la comptabilisation initiale, ils sont évalués à leur juste valeur minorée des coûts de transaction directement imputables à l'émission du passif financier. Après la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

2.3.14.2. Couverture d'un investissement net réalisé dans une entité étrangère

Un instrument financier est qualifié d'instrument de couverture d'un investissement net à l'étranger si les conditions suivantes sont remplies conformément aux prescriptions d'IAS 39 :

- la relation de couverture, désignée comme telle, et l'objectif du Groupe en matière de gestion des risques et de stratégie de couverture sont documentés à l'origine de la couverture ;
- le Groupe s'attend à ce que la couverture soit hautement efficace ;
- l'efficacité de la couverture peut être mesurée de façon fiable et ;
- la couverture est évaluée de façon continue et a été hautement efficace durant toutes les périodes de présentation de l'information financière pendant lesquelles la couverture a été désignée comme telle.

Les variations de juste valeur d'un instrument de couverture d'un investissement net réalisé dans une entité étrangère sont comptabilisées directement en capitaux propres dans les écarts de conversion pour la part efficace de couverture du risque de change et au résultat pour la part inefficace.

Les variations de juste valeur cumulées portées en capitaux propres pendant la période de détention de l'investissement à l'étranger sont recyclées au résultat lors de la cession ou de l'abandon de l'investissement net concerné.

2.3.14.3. Passifs financiers évalués à la juste valeur par les réserves

Le Groupe détient des instruments financiers dérivés qu'il a choisi de comptabiliser selon la méthode de la juste valeur par les réserves selon les principes de la comptabilité de couverture et d'IAS 39. Ces instruments dérivés sont des swaps de taux qui permettent de passer d'un taux variable à un taux fixe. Ils sont valorisés à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en autres éléments du résultat global, au sein des réserves pour la partie efficace, et au compte de résultat pour la partie non efficace.

2.3.15. Actions propres

Les actions propres sont constatées à leur coût d'acquisition en réduction des capitaux propres. Les profits et pertes résultant de leur cession sont imputés, nets d'impôts, directement sur les capitaux propres.

2.3.16. Provisions

Elles sont destinées à couvrir des risques et des charges, nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus au cours de l'exercice ou qui sont en cours au 31 décembre rendent probables. Conformément aux critères définis par la norme IAS 37, elles sont constituées, lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'il devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers sans contrepartie au-moins équivalente attendue.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Les provisions pour lesquelles la sortie de ressource doit survenir dans un délai supérieur à un an sont actualisées lorsque l'impact de l'actualisation est significatif.

2.3.17. Avantages du personnel postérieurs à l'emploi

Les salariés du Groupe peuvent percevoir des indemnités lors de leur départ à la retraite. Ces engagements sont provisionnés. Les droits acquis par l'ensemble du personnel sont déterminés en fonction des dispositions applicables dans chaque pays.

Les cotisations versées par le Groupe dans le cadre des régimes à cotisations définies sont comptabilisées au résultat de la période.

Les avantages postérieurs à l'emploi liés à des régimes à prestations définies sont déterminés une fois par an selon la méthode des unités de crédit projetées.

Cette méthode consiste à :

- évaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise ;
- actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs ;
- proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle.

Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

Les gains et pertes résultant des changements d'hypothèses actuarielles sont reconnus au compte de résultat.

L'engagement est calculé en prenant comme hypothèse le départ volontaire des salariés.

Les calculs actuariels se font sur la base des formules suivantes :

- Engagement actuariel : engagement futur x (coefficient d'ancienneté / durée totale) x probabilité d'atteindre l'âge de la retraite
- Engagement futur : indemnités de base x droits acquis
- Indemnités de base : (ancienneté en N / ancienneté à l'âge de la retraite)
- Probabilité d'atteindre l'âge de la retraite : (espérance de vie) x (probabilités de non départ)
- Espérance de vie : probabilité d'arriver à 65 ans / probabilité d'arriver à l'âge qu'on a en N
- Probabilité de non départ : $(1-0,1)^{\text{nombre d'années avant retraite}}$
- Coefficient d'ancienneté / durée totale : $(N\text{-date entrée}) / \text{ancienneté à 65 ans}$

2.3.18. Paiements fondés sur des actions

Le Groupe a mis en place des plans d'attribution gratuite d'actions par émission d'actions nouvelles dans certaines de ses filiales françaises en rémunération de performances ou à l'entrée des salariés dans les effectifs, au terme de leur période d'essai.

Conformément aux dispositions d'IFRS2, le Groupe comptabilise les services reçus dans le cadre de la transaction dont le paiement est fondé sur des actions au résultat au fur et à mesure qu'elle reçoit les services et comptabilise en contrepartie une augmentation de ses capitaux propres, s'agissant de transactions dont le paiement est réglé en instruments de capitaux propres. L'attribution gratuite des actions n'est définitive qu'au terme d'une période d'acquisition de 2 ans pour les résidents fiscaux français et de 4 ans pour les non résidents fiscaux français. Le Groupe comptabilise les services rémunérés et l'augmentation des capitaux propres qui en est la contrepartie au fur et à mesure qu'ils sont rendus par le bénéficiaire pendant la période d'acquisition des droits.

La juste valeur des plans est mesurée sur la base du cours de l'action à la date d'attribution et en tenant compte de la probabilité de maintien du bénéficiaire dans les effectifs jusqu'au terme de la période d'acquisition.

2.3.19. Information sectorielle

Le Groupe présente ses activités opérationnelles au sein de 4 secteurs. Le découpage de ces 4 secteurs correspond à la façon dont sont organisées les Directions opérationnelles et le reporting interne à l'attention du principal décideur opérationnel du Groupe aux fins de pilotage des activités (qui inclut l'évaluation des performances et l'affectation des ressources) en conformité avec IFRS 8.

La Direction ayant choisi d'organiser le Groupe en fonction des marchés adressés et des modes de distribution des produits et services y afférant, un secteur peut en conséquence couvrir diverses zones géographiques et plusieurs activités, à conditions que les caractéristiques économiques des activités regroupées au sein d'un même secteur soient sensiblement les mêmes.

Les 4 secteurs opérationnels du Groupe Europlasma sont les suivants :

- Etudes et Ingénierie, torches et procédés

Conception et fabrication de systèmes torches à plasma pour des applications industrielles, dans les secteurs de la destruction de déchets et de la gazéification haute température notamment. Les activités de holding et les activités de R&D liées au développement des systèmes torches sont rattachées à ce secteur. Ce secteur correspond en 2012 aux entités légales Europlasma SA et SCIG.

- Air et Gaz

Europe Environnement propose des solutions de traitement clé en mains dans la ventilation industrielle et le traitement des mauvaises odeurs et des rejets gazeux toxiques. Ce secteur correspond en 2012 aux entités légales constituant le sous-groupe Financière GEE SAS.

- Déchets dangereux

Prestations de collecte, transport et traitement de déchets dangereux et en particulier de déchets d'amiante. Ce secteur correspond en 2012 à l'entité légale Inertam SAS.

- Energies renouvelables

Fourniture complète de solutions de production d'énergie à partir de déchets et de biomasse. Le processus industriel repose sur la technologie de gazéification avancée par procédé plasma. Ce secteur correspond en 2012 aux entités légales CHO Power SAS et CHO Morcenx SAS.

Par ailleurs, le chiffre d'affaires du Groupe est réparti par zone géographique dans la note 7.1 de l'annexe sur le chiffre d'affaires. En revanche, les autres informations par zone géographique listées par IFRS 8.22 ne sont pas disponibles ni suivies par le Groupe.

NOTE 3. JUGEMENTS ET ESTIMATIONS

La préparation des états financiers consolidés du Groupe Europlasma nécessite le recours à des jugements, hypothèses et estimations ayant un impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers en qualité d'actifs et de passifs, de produits et de charges, ainsi que sur les informations communiquées dans certaines notes de l'annexe. Le dénouement des opérations sous-jacentes à ces estimations et hypothèses pourrait résulter en un ajustement significatif des montants comptabilisés au cours d'une période ultérieure en raison de l'incertitude attachée aux estimations et hypothèses retenues. Les jugements, hypothèses et estimations sont revues à chaque date de clôture.

Au 31/12/2012, les hypothèses-clés et autres principales sources d'incertitude relatives aux estimations pouvant entraîner un ajustement significatif des actifs et passifs au cours de périodes ultérieures concernent essentiellement les catégories suivantes :

Reconnaissance du revenu et de la marge à l'avancement des contrats long-terme

Le groupe comptabilise le chiffre d'affaire et la marge relatifs à ses contrats long terme selon la méthode de l'avancement décrite dans la note 2.3.4.1. Chiffre d'affaire et marge à l'avancement. Les budgets à terminaison et les pourcentages d'avancements des contrats long-terme sont évalués contrat par contrat dans le respect des procédures internes.

Test de perte de valeur des actifs non financiers à durée de vie indéterminée

Les modalités d'appréciation des pertes de valeur éventuelles des immobilisations incorporelles et corporelles sont données en note 2.3.9. Plus particulièrement, les hypothèses-clés retenues dans le cadre des tests de dépréciation des UGT auxquelles des goodwill sont affectés et la sensibilité des résultats des tests de perte de valeur à ces hypothèses-clés au 31/12/2012 sont données en note 6.1. Goodwill.

Valeur recouvrable de la participation dans CHO Morcenx

Les modalités d'appréciation de la valeur recouvrable des participations dans les entreprises associées sont données en note 2.3.2. Plus particulièrement, les hypothèses-clés retenues dans le cadre de l'appréciation de la valeur recouvrable de la participation dans CHO Morcenx au 31/12/2012 sont données en note 6.4.1. CHO Morcenx.

Impôts différés activés sur déficits fiscaux reportables

Des impôts différés actifs sont comptabilisé au titre des déficits fiscaux reportables lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquelles ces pertes fiscales pourront être imputées comme indiqué dans la note 2.3.6 Impôts sur les résultats. Les considérations particulières retenues à la clôture 2012 sont présentées en notes 6.11.3. et 6.11.4.

Avantages du personnel postérieurs à l'emploi

Les avantages du personnel postérieurs à l'emploi sont comptabilisés selon les principes généraux listés en note 2.3.17. Les principales hypothèses retenues en date du 31/12/2012 figurent dans la note 6.8 Avantages du personnel.

Paiements fondés sur des actions

Le Groupe a mis en place des plans d'attribution gratuite d'actions dont les principes de comptabilisation sont présentés en note 2.3.18. Paiements fondés sur des actions. La juste valeur des plans d'attribution gratuite d'actions est appréciée au regard de la probabilité de maintien du bénéficiaire dans les effectifs jusqu'au terme de la période d'acquisition. Cette hypothèse de présence est établie sur la base des statistiques passées et ajustée, le cas échéant, en cas de survenance d'un élément particulier porté à la connaissance du Groupe.

Frais de développement activés

Les frais de développement sont portés à l'actif conformément aux principes décrits dans la note 2.3.7. La décision de capitaliser ces coûts est prise par le Management sur la base de son appréciation du respect des critères énumérés dans cette même note. Le détail des frais de développement activés au 31/12/2012 est donné en note 6.2.1. Frais de développement.

NOTE 4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

4.1. Risques de marché

4.1.1. Risques liés à la fluctuation du prix de matières premières et aux fournisseurs

Le Groupe est exposé aux risques liés à la variation du prix des matières premières dans le cadre de son processus d'exploitation récurrent, et notamment :

- aux prix d'approvisionnement des matières plastiques, qui sont fortement liées au cours de certaines matières premières d'origine pétrolière ;
- aux tarifs d'approvisionnement en biomasse et de prestations de traitement de déchets, fixés par contrat sur des durées longues. Ces contrats prévoient des indexations de prix sur des indices économiques.

Le Groupe ne couvre pas ce risque à l'aide d'instruments financiers.

4.1.2. Risques liés à la fluctuation des taux de change

Le Groupe est principalement exposé à la variation des cours des devises américaine, britannique et hongroise, contre l'euro.

En effet, de par ses activités et ses implantations, la variation des cours de ces devises contre euro peut impacter les capitaux propres et les résultats du Groupe. Le Groupe ne couvre pas ce risque à l'aide d'instruments dérivés. La majorité du chiffre d'affaires du Groupe est néanmoins réalisée en Europe, ce qui limite le risque de change.

Le risque de change résultant de la conversion des comptes en devises n'est pas couvert, ne se matérialisant pas par un flux financier. Les plus et moins values latentes à la date de clôture sont comptabilisées en réserve de conversion, au sein des capitaux propres.

4.1.3. Risques liés à la fluctuation des taux d'intérêts

L'exposition au risque de taux d'intérêt du groupe est résumée ci-dessous :

	31/12/2012	Taux fixe	Taux variable
Emprunts et dettes financières non courants	19 753	14 157	5 594
Emprunts et dettes financières courants (hors découverts bancaires et hors intérêts courus)	2 176	1 357	819
Total	21 929	15 515	6 414
Exposition au taux variable avant instruments dérivés	6 414		
Instruments dérivés de taux	-4 429		
Exposition au taux variable après instruments dérivés	1 984		

En 2012, une hausse des taux d'intérêt de 1 point aurait entraîné un impact sur les charges financières de 67 K€ avant gestion du risque de taux.

Après gestion du risque de taux, une hausse des taux d'intérêt de 1 point aurait entraîné un impact sur les charges financières de 23 K€.

4.1.4. Risques sur actions et autres instruments financiers

Le Groupe ne détient pas de titres ou de placements considérés comme spéculatifs.

Actifs financiers	31/12/2012	31/12/2011	Variation
Dépôts et Placements non courant	5402	8 978	-3 576
Dépôts et Placements courant	833	779	54
Equivalents de trésorerie	50	70	-20
Trésorerie	4 005	11 893	-7 888
TOTAL	10 290	21 720	-11 430

Les dépôts et comptes à terme détenus sont gérés de manière prudente. Ce sont pour la majorité des placements au taux sans risque ou monétaire.

Au 31/12/2012, ce poste inclut également pour 3 750 K€ nets les sommes initialement placées en séquestre au bénéfice de CHO Morcenx dans le cadre du contrat d'EPC de l'usine. CHO Morcenx a appelé la totalité de la somme fin 2012, le Groupe conservant la possibilité d'en recouvrer l'intégralité sous réserve du respect des nouveaux accords conclus post-clôture. Le montant de la somme en séquestre est de 7,5 M€ sur laquelle une dépréciation de 3 750 K€ a été comptabilisée en 2012 pour refléter les risques de mise en œuvre des garanties données à CHOM Morcenx.

4.2. Risques de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe ne puisse honorer ses engagements lorsque ceux-ci viendront à échéance.

Le Groupe a identifié des besoins de trésorerie à fin 2013 et 2014 non couverts par les financements supplémentaires obtenus auprès de Crédit Suisse Europlasma SPV LLC et CHO Morcenx en juillet 2013 (cf Notes 2.1 Base de préparation et 13 Evénements postérieurs à la clôture) et en vertu desquels une levée de fonds, sous réserve de l'approbation des actionnaires lors de la prochaine assemblée générale, ou l'obtention d'une autre forme de financement doivent être réalisées.

L'endettement net du Groupe est le suivant :

Endettement net	31/12/2012	31/12/2011	Variation
Total Dettes financières courantes et non courantes	23 556	15 498	8 058
Trésorerie et équivalent de trésorerie	4 055	11 963	-7 908
Endettement net	19 501	3 534	15 967

L'échéancier des dettes financières est présentée en note 6.7 Dettes Financières.

Le Groupe bénéficie de certains emprunts bonifiés à taux réduits ou nuls, dont le remboursement anticipé peut être demandé par les organismes financeurs sous certaines conditions et notamment le non respect d'objectifs de création d'emplois ou de programmes d'investissements.

Fin 2012, le Groupe a emprunté 2 M€ auprès de son actionnaire de référence et 2 M€ auprès de CHO Morcenx (dont 378 K€ déjà remboursés au 31/12/2012) ; ces contrats d'emprunts, tels que modifiés par les avenants signés post-clôture 2012 (cf Note 13. Evénements postérieurs à la clôture), comportent des clauses de défaut et d'exigibilité anticipée dont l'éventualité est considérée comme improbable par le Groupe.

A noter qu'il n'existe pas de clauses de covenants au niveau des emprunts bancaires pouvant avoir un impact significatif sur les comptes du Groupe.

Par ailleurs, dans le cadre de son activité, le Groupe met en place des garanties financières, comme présenté en note 8. Engagements hors bilan. Certains de ces engagements sont garantis par des placements (voir note 6.6.1), d'autres par des actifs (titres de participation et immobilisations corporelles et/ou incorporelles).

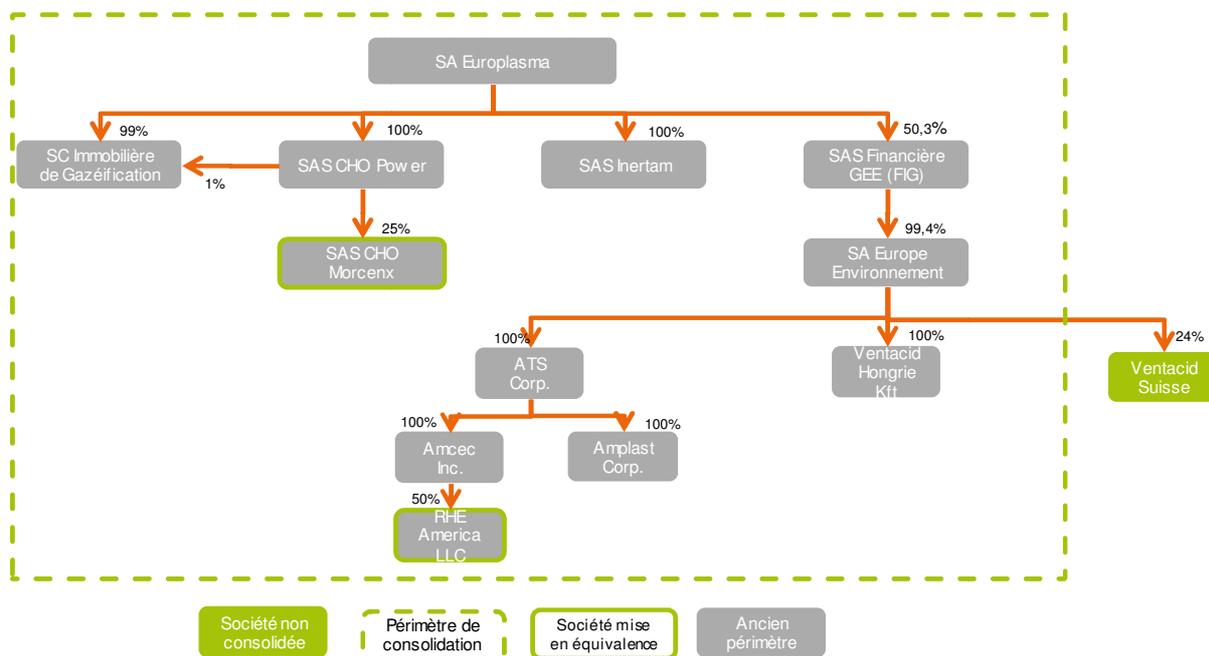
4.3. Risques de crédit et de contrepartie

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière en cas de défaut de paiement d'un client du Groupe.

Une partie du chiffre d'affaires fait l'objet de paiement d'acomptes, en contrepartie desquels le Groupe délivre une caution bancaire de restitution d'acompte. Les contrats à long terme font généralement l'objet de caution de bonne fin d'exécution de travaux ou de projets. Des recours aux assurances crédit sont envisagés au cas par cas.

NOTE 5. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

5.1. PRESENTATION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION



5.2. VARIATIONS DE PERIMETRE DURANT L'EXERCICE

Europ-Plast SARL

La société Europ-Plast SARL, détenue à 100% par Europe Environnement SA, a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine envers Europe Environnement SA en date du 1er janvier 2012.

5.3. SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Dénomination	Siège	% d'intérêts de la Société consolidante	% de contrôle de la Société consolidante	Méthode
Europlasma S.A.	471, route de Cantegrit Est 40 110 MORCENX SIREN : 384 256 095		Société Mère	Intégration globale
Inertam S.A.S.	471, route de Cantegrit Est 40 110 MORCENX SIREN : 437 791 296	100 %	100%	Intégration globale
CHO Power S.A.S.	471, route de Cantegrit Est 40 110 MORCENX SIREN : 507 787 000	100 %	100%	Intégration globale
SC Immobilière de Gazéification	471, route de Cantegrit Est 40 110 MORCENX SIREN : 518 432 778	100%	100%	Intégration globale
CHO Morcenx S.A.S.	471, route de Cantegrit Est 40 110 MORCENX SIREN : 521 784 694	25%	25%	Mise en équivalence
Financière GEE S.A.S.	471, route de Cantegrit Est 40 110 MORCENX SIREN : 339 520 454	50,22 %	50,22 %	Intégration globale
Europe Environnement S.A.	1, rue des Pins 68 700 ASPACH LE HAUT SIREN : 391 358 843	49,92 %	50,22 %	Intégration globale
Ventacid Hungaria Kft.	Var Atca 5 HU-8800 NAGYKANIZSA 20-09-064476	49,92 %	50,22 %	Intégration globale
Europ-Plast S.A.R.L. (*)	1, rue des Pins 68 700 ASPACH LE HAUT SIREN : 441 001 682	49,92 %	50,22 %	Intégration globale
Air Technology Solutions Corp.	2525 Cabot Drive Suite 205 LISLE Illinois 60532 - USA	49,92%	50,22 %	Intégration globale
Amcec Inc.	2525 Cabot Drive Suite 205 LISLE Illinois 60532 - USA	49,92%	50,22 %	Intégration globale
Amplast Corp.	2525 Cabot Drive Suite 205 LISLE Illinois 60532 - USA	49,92%	50,22 %	Intégration globale
RHE America LLC	2525 Cabot Drive Suite 205 LISLE Illinois 60532 - USA	24,96%	50 %	Mise en équivalence

* Société dissoute en date du 01/01/2012.

5.4. SOCIÉTÉS NON CONSOLIDÉES

La société Ventacid Suisse n'est pas consolidée. Le Groupe ne dispose pas du contrôle de la société et n'exerce aucune influence sur sa gestion. La société, qui ne publie pas ses comptes, ne présente pas de caractère significatif. La valeur nette comptable des titres est nulle.

NOTE 6. NOTES ANNEXES A L'ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

6.1. GOODWILL

Goodwill

Filiales	Année d'acquisition	Coûts d'acquisition en devise	Devise	Frais d'acquisition en K€	Ouverture	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Clôture
Inertam	2005	6 115 K€		0	2 615	0	0	0	0	2 615
Financière GEE	2006-2008	5 705 K€		54	8	0	0	0	0	8
Europe Environnement	2006-2008	11 616 K€		209	4 929	0	0	-446	0	4 483
ATS - AMCEC - RHE	2008-2009	3 938 K USD		126	858	0	0	-76	-17	765
Ventacid Hongrie	2007	38 K€		0	0	0	0	0	0	0
Total				389	8 410	0	0	-522	-17	7 872

Comme indiqué dans la note 2.3.9 Pertes de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, le Groupe a effectué des tests de dépréciation pour chacune des unités génératrices de trésorerie (UGT) à laquelle un goodwill est affecté conformément à IAS 36 à l'exception de l'UGT Financière GEE jugée non significative.

Les valeurs recouvrables des UGT Europe Environnement et AMCEC ont été testées sur la base de la juste valeur du sous-groupe Europe Environnement, diminuée des coûts de cession attendus, au regard de la décision de cession du secteur Air et Gaz prise post-clôture 2012. Ces tests ont montré une perte de valeur globale de 522 K€ pour le sous-groupe Europe Environnement. Cette perte de valeur a été affectée aux goodwill inclus dans les actifs du sous-groupe au prorata de leurs valeurs respectives, soit 446 K€ sur le goodwill Europe Environnement et 76 K€ sur le goodwill AMCEC.

Au 31/12/2012, la valeur recouvrable de l'UGT Inertam a été jugée supérieure à sa valeur nette comptable sur la base de sa valeur d'utilité.

Les principales hypothèses utilisées dans la détermination des valeurs d'utilité sont les suivantes :

2011

UGT	Zone géographique de rattachement	Horizon des flux de trésorerie prévisionnels	Taux de croissance appliqué à la valeur terminale	Taux d'actualisation après impôt
Inertam	France	5 ans	1,5%	6,4%
Europe Environnement	France	5 ans	1,8%	6,7%
AMCEC	USA	5 ans	2%	8,7%

2012

UGT	Zone géographique de rattachement	Horizon des flux de trésorerie prévisionnels	Taux de croissance appliqué à la valeur terminale	Taux d'actualisation après impôt
Inertam	France	3 ans	1,5%	7,7%
Europe Environnement	France	N/A	N/A	N/A
AMCEC	USA	N/A	N/A	N/A

Les taux d'actualisation utilisés sont les Coûts Moyens Pondérés du Capital respectifs des UGT testées et ont été déterminés en référence aux données de marché et aux évaluations d'expert disponibles pour la zone géographique de rattachement de l'UGT concernée (taux sans risque, prime de risque marché, coefficient bêta, coût de la dette).

Les analyses de sensibilité des tests de dépréciations effectuées sur la base d'un taux d'actualisation majoré de 1 point ne montrent pas de perte de valeur de l'UGT Inertam. Le montant à hauteur duquel la valeur attribuée au taux d'actualisation doit changer afin que la valeur recouvrable de l'UGT Inertam soit égale à sa valeur comptable est +3,8 points.

Les analyses de sensibilité des tests de dépréciations effectuées sur la base d'un taux de croissance à l'infini minoré de 1 point ne montrent pas de perte de valeur de l'UGT Inertam. Le montant à hauteur duquel la valeur attribuée au taux de croissance à l'infini doit changer afin que la valeur recouvrable de l'UGT Inertam soit égale à sa valeur comptable est -5,0 points.

6.2. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Reclassements et mises au rebut	Incid. des changements de méthodes	Clôture
Frais de recherche & développement	2 042	79	0	0	0	35	0	2 156
Concessions, brevets & droits similaires	1 491	83	-10	0	0	0	0	1 563
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles en cours	117	155	0	0	0	-35	0	236
Avances et acomptes s/imm. incorp.	13	0	0	0	0	0	0	13
Total Valeur Brute	3 662	316	-10	0	0	0	0	3 968

	Ouverture	Dotations	Reprises	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Reclassements et mises au rebut	Incid. des changements de méthodes	Clôture
Amt/Dép. frais de rech. & développ.	-750	-427	0	0	0	0	0	-1 177
Amt/Dép. conc, brevets & dts similaires	-1 313	-119	10	0	0	0	0	-1 421
Amt/Dép. autres immos incorp.	0	0	0	0	0	0	0	0
Amt/Dép. immobilisations incorp. en cours	0	0	0	0	0	0	0	0
Dép. avances et acomptes s/imm. incorp.	-13	0	0	0	0	0	0	-13
Total Amt/dép.	-2 075	-546	10	0	0	0	0	-2 611
Total Valeur Nette	1 587	-230	0	0	0	0	0	1 357

6.2.1. Frais de développement

Au 31/12/2012, les frais de recherche et développement sont constitués :

- des frais de développement relatifs au programme Galacsy® pour 163 K€,
- des frais de développement du process industriel C.H.O. pour 619 K€,
- des frais de développement du Turboplasma® pour 165 K€,
- ainsi que des frais de développement des systèmes torches et fours pour 32 K€.

GALACSY®

Le projet GALACSY®, lancé en 2006 en partenariat avec le CEA, visait à :

- mettre au point le cœur de procédé de gazéification (réacteur, injection de biomasse, torche à plasma spécialisée) et sa compatibilité avec des catalyseurs de pétrochimie Fischer Tropsch ;
- développer une torche à plasma n'introduisant pas d'élément extérieur au process afin de garantir le plus haut niveau de pureté du gaz de synthèse ;
- la mise à l'échelle dans un "Pilot Demonstration Unit" de 100 kg/heure pour démontrer la viabilité de ce procédé.

560 K€ de charges liées à ce programme ont été activées entre 2006 et 2010 en immobilisations incorporelles. Les charges activées correspondent pour l'essentiel aux temps passés déterminés à partir des pointages des salariés et de taux horaires constitués de la masse salariale chargée ainsi de frais indirects forfaitaires évalués à 20% de la masse salariale considérée. Ces taux horaires ne tiennent pas compte d'une éventuelle sous-activité.

Le programme, amorti sur 5 ans, a été mis en service sur 2009. L'amortissement enregistré sur 2012 s'élève à 112 K€, comme en 2011.

Plusieurs aides ont été obtenues dans le cadre de ce programme : une avance remboursable de 212 K€ a été accordée par l'OSEO et une subvention d'investissement de 108 K€ par l'ANR.

Process CHO Power

Les frais de développement du process industriel C.H.O.-Power, relatif à la production d'énergie renouvelable par gazéification de biomasse, figurent à l'actif du bilan pour une valeur nette de 620 K€. Il s'agit quasi intégralement des temps passés des salariés pointés sur ce programme. Ces temps ont été valorisés avec des taux horaires composés de la masse salariale chargée augmentée de frais

indirects forfaitaires évalués à 20% de la masse salariale. Ces taux horaires ne tiennent pas compte d'une éventuelle sous-activité.

Ces frais de développement sont amortis sur une période de 5 ans qui court depuis le 1er juillet 2010, date de leur mise en service.

Turboplasma

Les frais de développement du Turboplasma®, à l'exception des frais de développement relatifs au programme financé par l'ANR sur 2010-2012, sont inclus dans les frais de développement pour 165 K€. Il s'agit quasi intégralement des temps passés des salariés pointés sur ce programme. Ces temps ont été valorisés avec des taux horaires composés de la masse salariale chargée augmentée de frais indirects forfaitaires évalués à 20% de la masse salariale. Ces taux horaires ne tiennent pas compte d'une éventuelle sous-activité.

Ces frais de développement sont amortis sur une période de 5 ans qui court depuis le 1er juillet 2010, date de leur mise en service.

6.2.2. Immobilisations incorporelles en cours

Au 31 décembre 2012, les immobilisations incorporelles en cours concernent essentiellement des frais de Recherche et Développement dans le cadre de programmes en cours répondant aux critères d'activation, notamment SESCO, financé par l'ANR, et KiWi, incluant des travaux de développement du Turboplasma, financé par l'ANR, OSEO et le Conseil Régional d'Aquitaine.

6.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Immobilisations corporelles

	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Reclassements et mises au rebut	Incid. des changements de méthodes	Clôture
Terrains	865	0	0	0	0	17	0	882
Constructions	8 418	539	0	1	0	5 769	0	14 728
Installations tech, matériel & outillage	16 421	2 155	-612	10	0	2 227	0	20 201
Autres immobilisations corporelles	1 517	333	-21	1	0	0	0	1 830
Immobilisations corporelles en cours	6 678	3 975	0	0	0	-8 018	0	2 635
Avances et acomptes s/immo. corp.	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Valeur Brut	33 899	7 002	-633	12	0	-5	0	40 275

	Ouverture	Dotations	Reprises	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Reclassements et mises au rebut	Incid. des changements de méthodes	Clôture
Amt/Dép. constructions	-1 541	-626	0	0	0	0	0	-2 167
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	-10 955	-2 022	508	-4	0	0	0	-12 474
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	-960	-211	17	0	0	0	0	-1 154
Dépréciations des terrains	0	0	0	0	0	0	0	0
Amt/Dép. immobilisations corp. en cours	-100	0	0	0	0	0	0	-100
Dép. avances et acomptes s/immo. corp.	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Amt/dép.	-13 556	-2 860	525	-5	0	0	0	-15 895
Total Valeur Nette	20 343	4 142	-108	8	0	-5	0	24 380

Les principaux postes d'immobilisations corporelles concernent :

- les terrains acquis par Europe Environnement en 2009 dans le cadre de ses opérations immobilières pour 544 K€ et, pour 321 k€, les terrains acquis par la Société Civile Immobilière de Gazéification sur la commune de Morcenx dont le site d'exploitation d'Inertam et le site d'exploitation de CHO Morcenx ;
- les constructions acquises dans le cadre d'un contrat de crédit-bail immobilier par Europe Environnement et qui représentent une valeur nette de 6 283 K€ au 31/12/2012, contre 6 794 K€ au 31/12/2011 (ces immobilisations sont portées en garantie de l'emprunt correspondant au crédit bail) ; les bâtiments de l'usine de production d'énergie de Morcenx et le séchoir à bois construits par le Groupe, mis en service en 2012 (4 454 K€ et 1 282 K€ respectivement); ainsi que les constructions correspondant au projet Kiwi pour près de 275 K€ ;
- les installations techniques, matériels et équipements industriels ; la ligne de traitement de déchets dangereux d'Inertam représente une valeur nette de 3 957 K€, contre 4 521 K€ au 31/12/2011; le site d'essai d'Europlasma représente une valeur nette de 339 K€, contre 577 K€ au 31/12/2011 ; les installations de Kiwi et de recherche sur le Turboplasma représentent un total de près de 3 070 K€ ;
- les autres immobilisations corporelles correspondent pour l'essentiel aux divers matériels de bureau, de transport et diverses installations ;
- les immobilisations en cours concernent principalement les bâtiments non encore mis en service de l'usine CHO Morcenx (875 K€ au 31/12/2012 contre 4 243 au 31/12/2011), les travaux de préparation de charge et les réfractaires utilisés chez Inertam pour un total de plus de 1 300 K€, ainsi que divers équipements du site d'essai pour 300 K€.

Au 31/12/2012, les frais financiers capitalisés dans les immobilisations sont de 158 K€, contre 38 K€ au 31/12/2011. Les immobilisations en crédit bail s'élèvent à 7 620 K€ (vs 7 852 K€ au 31/12/2011).

6.4. PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIEES

	Ouverture	Résultat	Dépréciation des titres MEE	Acquisition de titres	Clôture
CHO Morcenx	7 329	574	-3 875	0	4 029
RHE America	11	1		0	12
Total	7 340	576	-3 875	0	4 041

Les titres mis en équivalence s'élèvent à 4 041 K€ au 31/12/2012 contre 7 340 K€ au 31 décembre 2011. Ces titres ne sont pas cotés.

Les principaux agrégats IFRS au 31/12/2012 de ces sociétés sont les suivants :

	Chiffre d'affaires	Résultat	Total Bilan
CHO Morcenx	172	540	47 697
RHE America	617	3	78
Total	789	543	47 775

6.4.1. CHO Morcenx

Au 31/12/2012, les titres MEE de CHO Morcenx s'élèvent à 4029 K€ (vs 7 329 K€ au 31/12/2011), correspondant à :

- 6 041 K€ de titres, correspondant essentiellement à la conversion des BSA 1 et 2 en titres et à la souscription en 2011 de 7 K€ de titres liés à l'exercice de ces 2 tranches de BSA, suite au respect des 2 premiers jalons du contrat avec le partenaire financier du Groupe ;
- 1 710 K€ de BSA 3 et 4
- 155 K€ de quote-part dans les capitaux propres de CHO Morcenx (vs -422 au 31/12/2011), et
- Une dépréciation de 3 875 K€ comptabilisée au 31/12/12.

Le Groupe a jugé nécessaire de comptabiliser, au 31/12/2012, une provision pour dépréciation de 3 875 K€ sur sa quote-part de titres mis en équivalence dans CHO Morcenx au regard du retard dans la livraison technique provisoire de l'usine (TOD Take Over Date) et de la décision de remplacer le gazéifieur déficient de l'installation. L'usine doit être remise en route fin 2013 début 2014 pour une livraison le 28 février 2014 et une montée en puissance dans les mois qui suivront. Les hypothèses de rendement et de flux de trésorerie pourront donc réappréciées sur la base des performances réellement constatées en 2014.

Les caractéristiques des bons de souscription 3 et 4 décrites ci-après découlent du pacte d'actionnaire du 1er décembre 2010 signé par les fondateurs et investisseurs composant l'actionnariat de la société CHO Morcenx à cette date, tel que modifié par les avenants successifs signés par les parties.

Pour rappel, compte-tenu de la définition conventionnelle du prix proposé, le Président n'avait pas justifié dans son rapport le choix des éléments de calcul retenus. En conséquence, le commissaire aux comptes de CHO Morcenx, dans ses 4 rapports à l'associé unique, n'avait pas pu donner son avis sur le choix des éléments de calcul du prix d'émission et son montant, ni sur l'incidence de l'émission sur la situation des titulaires de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital, appréciée par rapport aux capitaux propres, et la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription attachée à cette émission.

Ces bons de souscriptions ont été enregistrés au sein des immobilisations mises en équivalence au regard de l'investissement qu'ils représentent dans la société CHO Morcenx :

- BSA 3

En date du 1er décembre 2010, CHO Power, en sa qualité d'associée unique de CHO Morcenx, a décidé l'émission de 492.307 bons de souscription d'actions dits BSA3, pour un montant de 850 K€. Chaque BSA3 donnera le droit de souscrire à une action ordinaire de CHO Morcenx d'une valeur nominale de 0,01 € pour un prix de souscription égal à 0,01 € par action.

CHO Power a autorisé en conséquence l'émission de 492.307 actions ordinaires nouvelles en cas d'exercice de la totalité des BSA3, représentant un montant nominal maximum d'augmentation de capital de 4.923,07 €, auquel s'ajoutera éventuellement le montant nominal des actions ordinaires nouvelles à émettre en vue de préserver les droits des porteurs des BSA3.

Les BSA3 ont été intégralement libérés du prix de souscription, soit 850 K€, lors de leur souscription par compensation avec la créance en compte courant d'associé de CHO Power.

Les BSA3 pourront être exercés à tout moment pendant une durée de 90 jours ouvrés sous condition du respect de certaines dates contractuelles de livraison de l'installation.

Les BSA3 n'ont pas pu être exercés en 2012 au regard du retard de la livraison technique de l'usine (TOD). Sur la base des avenants signés post-clôture 2012, les BSA3 pourront être exercés en 2014 si CHO Power respecte la nouvelle date de livraison technique de l'usine fixée au 28 février 2014.

- BSA 4

En date du 1er décembre 2010, CHO Power, en sa qualité d'associée unique de CHO Morcenx, a décidé l'émission de 671.329 bons de souscription d'actions dits BSA4, pour un montant de 850 K€.

Chaque BSA4 donnera le droit de souscrire à une action ordinaire de CHO Morcenx d'une valeur nominale de 0,01 € pour un prix de souscription égal à 0,01 € par action.

CHO Power a autorisé en conséquence l'émission de 671.329 actions ordinaires nouvelles en cas d'exercice de la totalité des BSA4, représentant un montant nominal maximum d'augmentation de capital de 6.713,29 €, auquel s'ajoutera éventuellement le montant nominal des actions ordinaires nouvelles à émettre en vue de préserver les droits des porteurs des BSA4.

Les BSA4 ont été intégralement libérés du prix de souscription, soit 850 K€, lors de leur souscription par compensation avec la créance en compte courant d'associé de CHO Power.

Les conditions initiales d'exercice des BSA4 prévoyaient qu'ils puissent être exercés à tout moment pendant une durée de 90 jours ouvrés sous condition de performances économiques du projet CHO Morcenx. Sur la base des avenants signés post-clôture 2012, les BSA4 pourront être exercés à compter de 2014 sous respect de conditions de performance et de capacité de l'usine pendant 3 mois consécutifs.

6.4.2. RHE

Au 31/12/2012, les titres MEE de RHE s'élèvent à 13 K€.

La quote-part dans le résultat 2012 de la société RHE est un résultat net bénéficiaire de 2 K€.

6.5. STOCKS ET EN-COURS

Stocks et en-cours	Clôture			Ouverture		
	Brut	Provision	Net	Brut	Provision	Net
Stocks MP, fournitures et aut. appro.	1 517	-297	1 219	1 495	-220	1 275
Stocks - en-cours de production	441	0	441	470	0	470
Stocks -pds finis et intermédiaires	708	-68	641	479	-68	411
Stocks de marchandises	0	0	0	0	0	0
Total	2 666	-365	2 302	2 443	-287	2 156

Au cours de l'exercice 2012, du matériel reçu à titre gratuit a été incorporé dans les stocks de produits finis à sa valeur vénale, soit 255 K€.

6.6. ACTIFS FINANCIERS

	Brut	Provision	Net	Brut	Provision	Net
Titres de participation	1	-1	0	1	-1	0
Prêts, cautionnements et autres créances	9 152	-3 750	5 402	8 978	0	8 978
Total autres actifs financiers non courants	9 153	-3 751	5 402	8 979	-1	8 978
Clients et comptes rattachés	14 381	-398	13 983	17 983	-397	17 586
Total client et comptes rattachés	14 381	-398	13 983	17 983	-397	17 586
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	339	0	339	721	0	721
Créances sur personnel & org. sociaux	48	0	48	83	0	83
Créances fiscales - hors IS	4 430	0	4 430	5 930	0	5 930
Autres créances	0	0	0	87	-22	64
Total autres créances opérationnelles	4 817	0	4 817	6 821	-22	6 798
Prêts, cautionn. & aut. créances - part < 1 an	383	0	383	0	0	0
Intérêts courus sur créances et prêts	56	0	56	81	0	81
Intérêts courus sur créances	0	0	0			
Autres créances	137	0	137		0	
Charges constatées d'avance	301	0	301	367	0	367
VMP - Autres placements	865	-33	833	779	0	779
Total autres actifs courants	1 742	-33	1 709	1 227	0	1 227
VMP - Equivalents de trésorerie	50	0	50	70	0	70
Disponibilités	4 001	0	4 001	11 889	0	11 889
Intérêts courus non échus s/ dispo.	4	0	4	5	0	5
Total Trésorerie et équivalent de trésorerie	4 055	0	4 055	11 963	0	11 963

6.6.1. Actifs financiers non courants

	Brut	Provision	Net	Moins d'un an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans et plus
Titres de participation	1	-1	0					0
Prêts, cautionnements et autres créances	9 152	-3 750	5 402		4 016			1 386
Total autres actifs financiers non courants	9 153	-3 751	5 402		4 016			1 386

Les prêts, cautionnements et autres créances sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements fixes ou déterminables et d'une échéance fixe, que le groupe a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Ils sont donc comptabilisés selon la méthode du coût amorti.

Il s'agit essentiellement de dépôts rémunérés apportés en garantie, dont notamment :

- 7,5 M€ chez CHO Power dans le cadre du contrat d'EPC (Engineering, Procurement and Construction) avec CHO Morcenx, dépréciés à 50% afin de tenir compte du risque de mise en jeu par CHO Morcenx de cette garantie ;
- 1,2 M€ dans SCIG, en garantie de l'emprunt bancaire finançant les bâtiments de l'usine CHO Morcenx.

6.6.2. Créances client et comptes rattachés

	Brut	Provision	Net	Moins d'un an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans et plus
Clients et comptes rattachés	14 381	-398	13 983	12 710	1 273			
Total client et comptes rattachés	14 381	-398	13 983	12 710	1 273	0	0	0

	2 012	2 011
Dépréciation des comptes client à l'ouverture	-397	-338
Dotations	-175	-142
Reprises	174	83
Dépréciation des comptes client à la clôture	-398	-397

La baisse de l'encours clients et comptes rattachés (- 3 603 K€) est essentiellement liée à l'évolution de l'activité ; cette baisse induite par le niveau d'activité est partiellement compensée par la hausse des rétentions de paiement (accumulées) qui sont appliquées dans le cadre de contrats long-terme, notamment en 2011 et 2012.

6.6.3. Autres créances opérationnelles

	Brut	Provision	Net	Moins d'un an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans et plus
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	339	0	339	339				
Créances sur personnel & org. sociaux	48	0	48	48				
Créances fiscales - hors IS	4 430	0	4 430	4 430				
Autres créances	0	0	0	0				
Total autres créances opérationnelles	4 817	0	4 817	4 817	0	0	0	0

Les créances fiscales hors IS sont essentiellement constituées de TVA déductible, de créances de TVA, et de CIR ; leur baisse par rapport au 31/12/2011 s'explique notamment par la diminution de la TVA déductible, liée à la baisse relative des achats fin 2012 par rapport à fin 2011.

6.6.4. Autres actifs courants

	Brut	Provision	Net	Moins d'un an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans et plus	
Prêts, cautionn. & aut. créances - part < 1 an	383	0	383	383					
Autres créances	137	0	137	137					
Intérêts courus sur créances et prêts	56	0	56	56					
Intérêts courus sur créances	0	0	0	0					
Charges constatées d'avance	301	0	301	301					
VMP - Autres placements	865	-33	833	260		519		54	
Total autres actifs courants	1 742	-33	1 709	1 136	0	519	0	54	0

La hausse des autres actifs courants est liée aux projets en développement dans les énergies renouvelables, Sunrise (UK).

6.6.5 Trésorerie et équivalent de trésorerie

Trésorerie et équivalents de trésorerie	Clôture			Ouverture			Variation
	Brut	Provision	Net	Brut	Provision	Net	
Disponibilités	4 001		4 001	11 889		11 889	-7 888
Equivalents de trésorerie	50		50	70	0	70	-20
Intérêts courus non échus s/ dispo.	4		4	5		5	0
Total Trésorerie - actif	4 055	0	4 055	11 963	0	11 963	-7 908
Concours bancaires courants	1 226		1 226	1 788		1 788	-562
Total Trésorerie nette	2 829	0	2 829	10 175	0	10 175	-7 347

Au 31/12/2012, la trésorerie active est composée de disponibilités sur comptes bancaires en euros et de valeurs mobilières liquides.

6.7. DETTES FINANCIERES

Dettes financières par devise et taux

	Clôture	Euro	Dollar	Autres	Taux Fixe	Taux variable
Emprunts obligataires	0					
Emprunts auprès établis. de crédit (1)	15 256	14 709	506	40	9 661	5 594
Autres emprunts et dettes assimilées	4 497	4 497			4 497	
Total Dettes financières non courantes	19 753	19 206	506	40	14 158	5 594
Emprunts obligataires - part à moins d'un an	0					
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an (2)	2 053	1 788	253	12	1 234	819
Autres emprunts et dettes assimilées < 1 an	122	122			122	
Intérêts courus sur emprunts	401	382	19		352	49
Concours bancaires (trésorerie passive)	1 226	1 226			5	1 221
Concours bancaires (dettes)	0					
Intérêts courus non échus - passif	0					
Total Dettes financières courantes	3 803	3 519	272	12	1 714	2 089
Total dettes financières	23 556	22 725	779	52	15 872	7 684
(1) dont part non courante du crédit bail	6 116	6 116			1 361	4 755
(2) dont part courante du crédit bail	569	569			118	451
Total dette en crédit bail	6 685	6 685	0	0	1 479	5 206

Les autres emprunts et dettes assimilées comportent les avances remboursables reçues de la part d'OSEO Innovation dans le cadre d'aides à l'innovation liées aux projets Galacsy, Turboplasma et Kiwi, l'avance non rémunérée octroyée par CHO Morcenx fin 2012 (2 M€, dont le solde est de 1.6M€ à fin décembre 2012) et le prêt accordé par Crédit Suisse Europlasma SPV LLC fin 2012 (2 M€, dont le solde n'a pas varié à fin décembre 2012).

Les modalités de rémunération du prêt de 2 M€ accordé par l'actionnaire de référence fin décembre 2012 sont les suivantes :

- 12% en intérêts financiers et
- la cession à un prix symbolique de Bons de Souscription d'Actions (BSA) dans CHO Power portant sur 2% du capital de CHO Power. Europlasma dispose d'une option de rachat des BSA sous certaines conditions.

Ce prêt peut être converti en actions CHO Power à la discrétion du prêteur.

Voir en note 13. Evénements postérieurs à la clôture les aménagements de ce prêt intervenus post-clôture 2012.

Les emprunts auprès des établissements de crédit sont essentiellement constitués des dettes financières contractées pour le financement du bâtiment d'Europe Environnement en 2009 (solde de 6 685 K€ au 31/12/2012) et du bâtiment de CHO Morcenx (solde de 6 021 K€ au 31/12/2012).

Échéances des dettes financières

	Clôture	A moins d'un an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans et plus
Emprunts obligataires	0					
Emprunts auprès établis. de crédit	15 256		1 855	1 841	1 787	9 772
Autres emprunts et dettes assimilées	4 497		3 819	247	431	
Total Dettes financières non courantes	19 753	0	5 674	2 088	2 218	9 772
Emprunts obligataires - part à moins d'un an	0	0				
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an	2 053	2 053				
Autres emprunts et dettes assimilées < 1 an	122	122				
Intérêts courus sur emprunts	401	401				
Concours bancaires (trésorerie passive)	1 226	1 226				
Concours bancaires (dettes)	0	0				
Intérêts courus non échus - passif	0	0				
Total Dettes financières courantes	3 803	3 803	0	0	0	0
Total dettes financières	23 556	3 803	5 674	2 088	2 218	9 772
(1) dont part non courante du crédit bail	6 116		569	578	587	4 382
(2) dont part courante du crédit bail	569	569				
Total dette en crédit bail	6 685	569	569	578	587	4 382

Les échéances de l'avance et du prêt de décembre 2012, prévues initialement en 2013, ont été portées à l'été 2014 dans le cadre des avenants conclus post-clôture 2012 (cf note 13. Evénements postérieurs à la clôture) et sont ainsi présentées en dettes financières non courantes.

Dettes financières

	Ouverture	Emission d'emprunt	Remboursement	Autres variations	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Reclassements	Incid. des changements de méthodes	Clôture
Emprunts obligataires	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Emprunts auprès établis. de crédit (1)	11 382	5 450	0	0	0	0	-1 577	0	15 256
Autres emprunts et dettes assimilées	615	4 478	-378	0	0	0	-218	0	4 498
Total Dettes financières non courantes	11 998	9 928	-378	0	0	0	-1 795	0	19 753
Emprunts obligataires - part à moins d'un an	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an (2)	1 558	523	-1 603	0	-2	0	1 577	0	2 053
Autres emprunts et dettes assimilées < 1 an	47	0	-47		0	0	122		122
Intérêts courus sur emprunts	107	306	-12	0	0	0	0	0	401
Concours bancaires (trésorerie passive)	1 788		-562	0	0	0	0	0	1 226
Concours bancaires (dettes)	0	0			0	0	0	0	0
Intérêts courus non échus - passif	0	0			0	0	0	0	0
Total Dettes financières courantes	3 500	829	-2 224	0	-2	0	1 699	0	3 803
Total dettes financières	15 498	10 757	-2 601	0	-2	0	-96	0	23 556
(1) dont part non courante du crédit bail	6 685		0				-569		6 116
(2) dont part courante du crédit bail	560		-560				569		569
Total dette en crédit bail	7 245	0	-560	0	0	0	0	0	6 685

Les émissions d'emprunt de la période incluent :

- au sein des emprunts auprès des établissements de crédit, la libération du prêt accordé à la SCIG pour le financement du bâtiment de CHO Morcenx et les prêts consentis par OSEO à Inertam.
- au sein des autres emprunts et dettes assimilées, les 4 000 K€ prêtés par l'actionnaire de référence et CHO Morcenx en décembre 2012 et

6.8. AVANTAGES DU PERSONNEL

	Ouverture	Clôture	variation
Avantages du personnel non courants	451	613	162

La provision pour pensions et retraites concerne essentiellement les indemnités de fin de carrières des filiales françaises, les salariés du Groupe bénéficiant essentiellement de plans à cotisation définies, comptabilisées chaque année en charges, pour les indemnités de retraite.

La variation de la provision pour pensions et retraites s'explique de la manière suivante :

Engagement à l'ouverture	451
Coût des services rendus +	46
Coût financier +	21
Gain et perte actuariels +	96
Engagement à la clôture	613

Les principales hypothèses retenues sont résumées ainsi :

Principales hypothèse	
Taux d'actualisation	3,4%
Table retenue	Insee 2011
Hypothèse de départ en retraite	100% volontaire
Age de départ en retraite	60-67 ans
Augmentation de salaires	selon les profils des effectifs, de 1 à 3% par an
Hypothèse de turnover	moyen

6.9 Provisions courantes et non courantes

Provisions

	Ouverture	Dotations	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Reclasse ments	Incid. des changements de méthodes	Clôture
Provision pour investissement					0	0	0	0	
Ecart d'acquisition - passif					0	0	0	0	
Provisions pour restructurations					0	0	0	0	
Reprise - écarts d'acquisition - passif					0	0	0	0	
Total provisions non courantes	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour litiges - part à moins d'un an	10				0	0	0	0	10
Provisions pour litiges	230	13			0	0	0	0	243
Provisions pour garanties	368	108	-260		0	0	0	0	216
Provisions pour garanties - part < 1 an	0				0	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change					0	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur contrats	15	583	0		0	0	0	0	598
Provisions pour pertes sur contrats - part < 1 an	34		-34		0	0	0	0	0
Autres provisions pour risques	1		-1		0	0	0	0	0
Autres provisions pour risques - part < 1 an	0	1			0	0	0	0	1
Autres provisions pour charges	38	8	-38		0	0	0	0	8
Autres provisions pour charges - part < 1 an	0				0	0	0	0	0
Total provisions courantes	697	713	-333	0	0	0	0	0	1077
Total provisions	697	713	-333	0	0	0	0	0	1077

Les provisions pour litiges correspondent essentiellement à des litiges commerciaux. Les provisions pour garanties correspondent aux garanties données dans le cadre des contrats long terme.

L'essentiel de la variation constatée sur 2012 correspond à la provision pour perte à terminaison sur le contrat d'EPC (Engineering Procurement and Construction) de CHO Morcenx, suite aux difficultés rencontrées sur un équipement clé du process, et remplacé sur 2013.

6.10. Autres passifs financiers et courants

	Clôture	Ouverture	Variation
Dettes s/ acquis. d'immo. - part à plus d'un an	0	0	0
Instruments dérivés passifs	529	405	124
Autres dettes - part à plus d'un an	0	105	-105
Total Autres passifs financiers non courants	529	510	19
Dettes fournisseurs	10 098	18 124	-8 026
Total Comptes fournisseurs et rattachés	10 098	18 124	-8 026
Clients - Avances et acomptes reçus	434	103	331
Dettes sociales	2 679	2 530	148
Dettes fiscales	2 576	2 972	-397
Autres dettes	472	308	164
Total autres dettes opérationnelles	6 160	5 914	247
Dettes s/ acquis. d'actifs	264	263	0
Comptes courants - passif	3	3	0
Intérêts courus sur dettes	0	0	0
Prod. constatés d'avance & aut. cptes de régul.	14 251	9 470	4 780
Passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés	0	0	0
Total autres passifs courants	14 517	9 737	4 781

6.10.1 Instruments financiers de couverture

Il s'agit essentiellement des instruments dérivés passifs, qui sont des couvertures de flux de trésorerie : ce sont tout deux des swaps de taux qui permettent d'amoindrir l'exposition du groupe au risque de taux d'intérêt.

Juste Valeur	Échéance	Élément couvert	Notionnel à la date de clôture en K€	31/12/2012	31/12/2011	Variation en résultat	Variation en réserves
Swap EURIBOR 3 mois	01/07/2024	Partie de l'emprunt en crédit bail 4 500 K€	3 670	486	335	-4	155
Tunnel LIBOR USD 12 mois	31/07/2015	Emprunt en dollar pour le financement d'AMCEC pour 2 338 KUSD	782	43	70	2	-30
Total			4 452	529	405	-1	125

Au 31/12/2012, la maturité des instruments de couverture de flux de trésorerie est la suivante :

	31/12/2012	Moins d'un an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans et plus
Swaps	3 670	271	277	285	292	2 545
Tunnels	782	276	253	253		
Total	4 452	547	530	538	292	2 545

6.10.2 Passifs au coût amorti

Les passifs au coût amortis sont en forte baisse, et notamment les dettes fournisseurs, essentiellement en lien avec la base haute en 2011, du fait de l'évolution des contrats long terme.

La ventilation par échéance est la suivante :

Passifs au coût amorti

	Clôture	Moins d'un an	2 ans
Autres dettes - part à plus d'un an	0	0	0
Dettes fournisseurs	10 098	10 098	0
Total autres dettes opérationnelles	6 160	6 160	0
Total autres passifs courants	14 517	14 517	0
Total	30 775	30 775	0

6.10.3 Contrats long terme

Les actifs et passifs relatifs aux contrats long termes sont respectivement compris au sein des créances client et des autres passifs courants.

	2012	2011	2010
Chiffre d'affaires reconnu sur l'exercice	26 252	51 260	27 481
Chiffre d'affaires à l'avancement total des contrats en cours	55 603	48 663	18 709
Avances reçues	58 028	51 584	19 213
Contrats long terme - actif	2 601	2 149	3 368
Contrats long terme - passif	-5 026	-5 069	-3 871

Les variations entre 2012 et 2011 se situent essentiellement au sein des secteurs Energies Renouvelables et Air et Gaz, du fait de la base haute en 2011.

6.11. ACTIFS ET PASSIFS D'IMPOTS

6.11.1. Actifs et passifs d'impôts

Actifs et passifs d'impôts

	Clôture	Ouverture	Variation
Actifs d'impôts différés	3 003	1 973	1 030
Passifs d'impôts différés	-506	-563	57
Total impôts différés	2 497	1 410	1 087
Actifs d'impôts courants	76	133	-57
Dettes d'impôts courants	0	0	0
Total impôts courants	76	133	-57

6.11.2 Principaux actifs et passifs d'impôt différés par nature

	Ouverture	Incidence résultat	Variations des cours de change	Variations de périmètre	Autres	Clôture
Effet fiscal des différences temporelles liées aux:						
- Instruments financiers	135	0	0	0	45	180
- Immobilisations	185	-214	0	0	0	-29
- Provisions règlementées	0	0	0	0	0	0
- Engagements de retraite	46	36	0	0	0	82
- sur CVAE	-97	12	0	0	0	-85
- déficit fiscaux	1 061	-205	-10	0	0	846
- autres différences temporelles	-42	1 451	0	-1	0	1 408
- autres retraitements de consolidation	121	-27	0	1	0	95
Total	1 410	1 053	-10	-0	45	2 497

6.11.3 Echéances des impôts différés

	Clôture	A moins d'un an	A plus d'un an
Effet fiscal des différences temporelles liées aux:			
- Instruments financiers	180	0	180
- Immobilisations	-29	23	-52
- Provisions règlementées	0	0	0
- Engagements de retraite	82	0	82
- sur CVAE	-85	-6	-79
- déficits fiscaux	846	0	846
- autres différences temporelles	1 408	1 192	216
- autres retraitements de consolidation	95	-11	106
Total	2 497	1 198	1 298

Les impôts différés actifs comptabilisés sur les déficits fiscaux reportables ont été examinés au cas par cas en fonction des hypothèses de recouvrabilité par l'entité fiscale concernée. Les déficits fiscaux activés utilisables sur un horizon supérieur à un an concernent des entités françaises pour 508 K€ et des entités américaines pour 338 K€.

Les actifs détenus par les sociétés françaises ont été testés en fonction des règles de plafonnement applicables en matière d'imputation des déficits induites par loi de finances pour 2012. Il en a résulté une dépréciation de 504 K€ sur les actifs d'impôts différés comptabilisés à l'ouverture 2012 et une limitation du montant des actifs d'impôts différés reconnus au titre de l'exercice 2012 à 208 K€, l'horizon retenu dans le cadre des hypothèses de recouvrabilité ayant été limité à 3 ans.

6.11.4. Impôts différés non comptabilisés

Les impôts différés non comptabilisés correspondent essentiellement à des économies d'impôts futures, leur récupération n'étant pas jugée probable à court/moyen terme :

- Europlasma a des déficits fiscaux reportables au 31/12/2012 correspondant à un IDA non activé ou déprécié de 4 017 K€
- Inertam a des déficits fiscaux reportables au 31/12/2012 correspondant à un IDA non activé ou déprécié de 1 560 K€
- CHOP a des déficits fiscaux reportables au 31/12/2012 correspondant à un IDA non activé ou déprécié de 3 376 K€
- FIG a des déficits fiscaux reportables au 31/12/2012 correspondant à un IDA non activé de 92 K€.
- Et Europe Environnement a des déficits fiscaux reportables au 31/12/2012 correspondant à un IDA non activé de 208 K€.

6.12. CAPITAUX PROPRES

6.12.1. Composition du capital social

Au 31/12/2012, le capital social d'Eurolasma est composé de 15 737 235 actions d'une valeur nominale de 1€ chacune :

	31/12/2012	31/12/2011	variation
Nombre d'actions ordinaires	13 532 235	13 451 035	81 200
Nombre d'actions de préférences	2 205 000	2 205 000	0
Total	15 737 235	15 656 035	81 200

	31/12/2012	31/12/2011	variation
Nombre d'action moyen	15 705 287	15 537 116	168 171

Au cours de l'exercice 2012, 81 200 actions ordinaires ont été créées dans le cadre des attributions gratuites d'actions.

Au cours de l'exercice 2011, 97 350 actions de préférence ont été converties en actions ordinaires (PV du Conseil d'Administration du 11/01/2011) et 370 988 actions ordinaires ont été créées dans le cadre des attributions gratuites d'actions.

Les avantages particuliers attachés aux actions de préférence incluent notamment

- une représentation des titulaires de ces actions au Conseil d'Administration dans la proportion d'au-moins un membre et
- des autorisations préalables des titulaires d'actions de préférence en cas d'augmentation de capital par émission d'actions ou de titres de capital autres qu'ordinaires, fusion, scission, apports partiels d'actifs, apports en nature, transfert de technologie y compris les droits de propriété intellectuelle, et nomination, renouvellement ou cooptation d'un administrateur qui n'aurait pas été proposé ou reçu l'aval du comité des rémunérations et des nominations.

6.12.2. Actions propres

	31/12/2012	31/12/2011 rev.	variation
Nombre d'actions auto détenues	56 909	65 913	-9 004
Valorisation en K€	85	113	-28
Montant de trésorerie du contrat de liquidité en K€	54	47	7

6.12.3. Actions en dilutions

	31/12/2012	31/12/2011	variation
Nombre d'action moyen	15 705 287	15 537 116	168 171
Actions en dilution			
- BSA		4 000 000	-4 000 000
- Actions gratuites en cours d'acquisition	402 912	315 612	90 300
Nombre moyen d'action dilué	16 108 199	19 852 728	-3 741 529
Taux de dilution	2,6%	27,8%	

Bons de souscriptions d'actions restant à exercer

Au 31/12/2012 il n'y a plus de bons de souscriptions d'actions ; les 4 000 000 de BSA ci-dessous n'ayant pas été exercés avant leur échéance, fin 2012.

	ABSA AGM du 22/06/07	Total en circulation au 31/12/12
Crédit Suisse	4 000 000	0
Total (nombre)	4 000 000	0
Prix d'exercice en €	5,50	
Total valorisé	22 000 000	0
Date d'échéance	21/10/2012	

Plans d'attribution gratuite d'actions

Voir note 6.12.5. Paiements fondés sur des actions ci-après.

6.12.4. INTERETS MINORITAIRES

	Ouverture	Distributions	Résultat	Ecarts de conversion	Autres	Clôture
Amcec	-712	0	-66	15	0	-764
Amplast	-51	0	-16	1	0	-66
ATS	-75	0	-26	-10	0	-111
CHO Morcenx	0	0	0	0	0	0
Europe	-2 067	0	-128	0	123	-2 072
Environnement						
Europlast	189	0	0	0	-189	0
FIG	5 044	0	-2	0	-2	5 040
Protech Air	0	0	0	0	0	0
Ventacid Hongrie	118	0	-23	11	0	106
Total	2 446	0	-261	17	-69	2 133

6.12.5. Paiements fondés sur des actions

Le Groupe a mis en place des plans d'attributions gratuites d'actions au profit de ses salariés et mandataires sociaux.

L'attribution gratuite des actions n'est définitive qu'au terme d'une période d'acquisition de 2 ans pour les résidents fiscaux français et de 4 ans pour les non résidents fiscaux français. Pendant cette période, les bénéficiaires ne sont pas titulaires des actions qui leur sont attribuées et les droits résultant de cette attribution sont incessibles. Au terme de ce délai, les actions nouvelles seront créées et définitivement attribuées à leurs bénéficiaires, mais resteront incessibles pour les bénéficiaires résidents fiscaux français durant une période minimum de 2 ans (période dite de conservation).

Le tableau ci-après présente les mouvements sur les actions en cours d'acquisition au cours de 2012.

	Actions en cours d'acquisition au 31/12/2011	Actions attribuées de manière définitive	Nouvelles attribution d'actions	Pertes d'actions	Actions en cours d'acquisition au 31/12/2012
Nombre d'actions	315 612	-81 200	184 000	-15 500	402 912
Montants comptabilisés au titre des AGA en K€	En capitaux propres au 31/12/2011	En charge en 2012	En capitaux propres au 31/12/2012		
En résultat et report à nouveau	-606	-166	-772		
En réserves	606	166	772		

Les actions attribuées sont valorisées au cours de bourse du jour de l'attribution par le Conseil d'Administration, pondérée par la probabilité d'attribution effective des actions et la charge est étalée sur la période d'acquisition des droits.

Ainsi, les 184 000 attributions de 2012 ont été valorisées en moyenne au cours de 1,68 € par action avant détermination de la probabilité effective de versement.

Les actions en cours d'acquisition à la clôture sont valorisées en moyenne à 1,66 €.

NOTE 7. NOTES ANNEXES AU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

7.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

	2012	2011
Production vendue de biens	5 337	27 885
Production vendue de services	29 998	30 110
Ventes de marchandises	3	35
Total	35 338	58 030

	2012	2011
Europe	31 242	56 404
Amérique	2 378	787
Asie	860	534
Afriques	828	297
Océanie	30	8
Total	35 338	58 030

Le chiffre d'affaires du Groupe est en baisse de près de 40%, à 35 M€ en 2012, contre une augmentation de plus de 40% et un chiffre d'affaires de 58 M€ en 2011, essentiellement du fait du contrat d'EPC (Engineering, Procurement and Construction) de l'usine CHO Morcenx dont l'avancement a été moindre en 2012 qu'en 2011 et de la baisse de l'activité Air et Gaz, liée notamment à l'exécution du contrat Air Liquide/Sharp en 2011 sans équivalent sur 2012.

7.2. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	2012	2011
Production immobilisée	6 692	6 142
Production stockée	193	280
Subventions d'exploitation	1 089	1 631
Autres produits	57	490
Transferts de charges d'exploitation	139	347
Total	8 171	8 890

Les autres produits sont principalement composés de :

- la production immobilisée, correspondant principalement aux bâtiments sur le site de Morcenx, à la plateforme de recherche et développement KiWi et à la réfection du four de traitement d'amiante,
- des subventions accordées dans le cadre du projet Morcenx, et du traitement IFRS du Crédit d'Impôt Recherche.

7.3. ACHATS CONSOMMES ET CHARGES EXTERNES

7.3.1. Achats consommés

	2012	2011
Achat m.p., fournit. & aut. appro.	-6 775	-9 103
Var. stocks mp, fournit. & autres appro.	15	-41
Variation stocks de marchandises	0	0
Liaison neutral. profits s/ stocks	0	0
Autres achats	-19 639	-29 723
Achats de marchandises	0	0
Total	-26 399	-38 867

7.3.2. Charges externes

	2012	2011
Locations et charges locatives	-1 426	-1 222
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	-1 457	-1 819
Autres charges externes	-7 476	-7 970
Total	-10 359	-11 010

7.4. CHARGES DE PERSONNEL

7.4.1. Effectif moyen par catégorie d'employés

Effectif en ETP moyen *	2012	2011
Cadres	93	99
Agents de maîtrise et techniciens	29	16
Employés	79	72
Ouvriers	59	62
Personnel mis à la disposition de l'ent.		
Total	260	250

* hors apprentis et hors mandataires sociaux

7.4.2. Charges de personnel

	2012	2011
Rémunérations du personnel	-9 263	-8 689
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	-3 973	-3 640
Autres charges de personnel	-355	-298
Participation des salariés	0	0
Total	-13 591	-12 627

7.5. AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS

	2012	2011
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations sur immobilisations corporelles	-2 863	-3 060
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations sur immobilisations incorporelles	-542	-582
Dotations nettes aux provisions d'exploitation	-443	-117
Dotations nettes aux engagements de retraite	-133	17
Dotations nettes aux dépréciations sur actif circulant	-56	-3
Total	-4 038	-3 745

7.6. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	2012	2011
Autres charges	-1 894	-360

Les autres charges sont essentiellement composées d'indemnités sur le contrat EPC de CHO Morcenx liées au report de la réception provisoire de l'usine (Take Over Date « TOD »).

7.7 RESULTAT FINANCIER

	2012	2011
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	78	9
Coût de l'endettement financier brut	-645	-519
Coût de l'endettement financier net	-567	-509
Perte et gains de change	-2	-3
Dividendes	0	0
Dépréciations nettes d'actifs financiers	-3 748	64
Autres charges financières	-42	-20
Autres produits financiers	31	125
Total	-4 327	-345

Les dépréciations d'actifs financiers concernent essentiellement le compte séquestre donné en garantie dans le cadre de la construction de l'usine CHO à Morcenx.

7.8. IMPOTS EXIGIBLES ET IMPOTS DIFFERES

7.8.1. Ventilation entre impôts différés et impôts exigibles

	2012	2011
Impôts différés	1 054	443
Impôt exigible	-256	-283
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	16	6
Carry-back	0	0
Total	814	166

7.8.2. Preuve d'impôts

	2 012	2011
Résultat net (100%)	-21 152	-1 235
Charge d'impôt	814	166
Résultat net taxable	-21 966	-1 402
Taux d'impôt normal	33,33%	33,33%
Charge d'impôt théorique (A)	7 322	467
Différences temporaires	35	-193
Diff permanente CVAE	-191	-186
Autres différences permanentes (hors résultat imposé à taux réduit)	136	489
Incidences des distorsions social/fiscal (B)	-20	110
Incidence des écritures de conso. (C)	-1 102	-560
Impôt sur distributions	0	0
Impôt au taux réduit/ à un autre taux	14	25
Imputation de reports déficitaires	0	225
Crédit d'impôt et autres imputations	-5	-5
Déficits créés sur l'exercice	-5 185	-417
Activation de reports déficitaires	291	450
Limitation des impôts différés	-504	-130
Incid. de situations fiscales particulières (D)	-5 388	148
Incid. var° tx d'impôt (rep. variable) (E)	0	0
Ch. d'impôt réelle théo. [A+B+C+D+E]	814	166
Charge d'impôt réelle comptabilisée	814	166

NOTE 8. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors-bilan donnés par le Groupe sont présentés dans le tableau ci-dessous.

	2012	2011
Nantissement d'actifs financiers en garantie d'emprunts	15 672	11 140
Crédit Bail immobiliers et hypothèques	12 706	11 450
Engagements d'achats d'immobilisations	903	1 417
Garanties, avals et cautions donnés dans le cadre de l'exploitation	15 035	16 303
TOTAL	44 316	40 310

La hausse des engagements donnés au cours de l'exercice 2012 résulte principalement :

- des emprunts contractés en fin d'année 2012, garantis à hauteur de 1 622 K€ par une garantie autonome et des nantissements de créances (garanties données sur le solde résiduel de l'avance de 2 M€ accordée par CHO Morcenx en décembre 2012) et à hauteur de 2 000 K€ par les titres Inertam (garantie donnée sur le prêt de 2 M€ accordé par Crédit Suisse Europlasma LLC en décembre 2012) ;
- du déblocage de l'emprunt de SCIG, suite à la progression des travaux de construction des bâtiments de l'usine CHO à Morcenx (+ 3 276 K€) ;
- d'engagements d'investissements liés pour majeure partie à la réfection complète du four de traitement des déchets dangereux planifiée à l'été 2013.

Par ailleurs, une des 2 actions de préférence dans CHO Power détenues par la société a été nantie au bénéfice de CHO Morcenx dans le cadre de l'avance de 2 M€ accordée par CHO Morcenx fin 2012. Cette action de préférence, si elle devait être transférée au bénéficiaire du nantissement, lui conférerait des droits sur les changements de gouvernance de CHO Power.

Le Groupe n'a pas d'engagements hors-bilan reçus significatifs.

NOTE 9. INFORMATION SECTORIELLE

31/12/2012	Holding, R&D, Ingénierie et torches	Déchets dangereux	Energies Renouvelables	Air et Gaz	Total
Goodwill	0	2 615	0	5 256	7 872
Autres immobilisations incorporelles	496	21	805	35	1 357
Immobilisations corporelles	11 216	5 776	2	7 387	24 380
Autres actifs non courants	1 273	738	9 490	944	12 446
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 715	786	300	1 254	4 055
Dettes financières	9 321	2 673	1 622	9 940	23 556
Total Actif	30 378	8 213	15 859	18 546	72 996
CA	2 457	6 250	2 544	24 087	35 338
Résultat opérationnel	-647	-3 180	-14 165	-222	-18 215
EBITDA	179	-1 481	-8 973	1071	-9 204
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations	-826	-1 699	-743	-770	-4 038

31/12/2011	Holding, R&D, Ingénierie et torches	Déchets dangereux	Energies Renouvelables	Air et Gaz	Total
Goodwill	0	2 615	0	5 795	8 410
Autres immobilisations incorporelles	465	28	1 035	60	1 587
Immobilisations corporelles	6 320	4 880	1 212	7 930	20 343
Autres actifs non courants	1 687	556	15 439	608	18 291
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 480	1 176	3 842	1 465	11 963
Dettes financières	3 451	4	0	12 044	15 498
Total Actif	17 129	14 779	29 993	26 593	88 495
CA	1 369	7 960	17 186	31 516	58 030
Résultat opérationnel	-42	-1 179	-176	952	-446
EBITDA	596	634	-259	1 718	2 688
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations	-639	-1 813	-539	-755	-3 745

NOTE 10. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES

Conformément à IAS 24, les transactions et soldes entre parties liées intragroupe, c'est-à-dire des filiales intégrées globalement, sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés. Les transactions et soldes avec les sociétés mises en équivalence figurant au sein des états financiers consolidés sont les suivants :

	2012	2011
Ventes	2 863	17 080
Achats	1 665	
Créances sur sociétés mises en équivalence	11 510	5 208
Dettes sur sociétés mises en équivalence	2 321	0
Garanties données aux sociétés mises en équivalence	11 622	10 000
Garanties reçues des sociétés mises en équivalence		

En plus des transactions ci-dessus, l'actionnaire de référence Crédit Suisse Europlasma SPV LLC a accordé au Groupe un prêt de 2 M€, comme mentionné dans la note 6.7 Dettes financières.

Les modalités de rémunération de ce prêt relais incluent des intérêts capitalisés, calculés au taux de 12%, et des bons de souscription d'actions (BSA) émis par CHO Power, représentant 2% du capital de celle-ci avec une faculté de rachat par Europlasma. Ce prêt relais est garanti par le nantissement des actions de la filiale Inertam.

Voir en note 13 Evénements postérieurs à la clôture les aménagements de ce prêt réalisés post-clôture 2012.

NOTE 11. REMUNERATIONS DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Les rémunérations versées aux membres des organes d'administration et de direction au cours de 2012 sont les suivantes :

Organes d'administration hors direction	Montants versés au cours de l'exercice 2012	Montants versés au cours de l'exercice 2011 rev
Jetons de présence	40	74
Autres rémunérations	13	23
Total	53	97

Direction	Montants versés au cours de l'exercice 2012	Montants versés au cours de l'exercice 2011
Rémunération fixe	481	474
Rémunération variable	80	58
Rémunération exceptionnelle	0	0
Jetons de présence	0	0
Avantages en nature	43	38
Total	604	571

Par ailleurs, il n'y a pas d'engagements spécifiques en matière de pensions et indemnités assimilées en dehors de la provision pour indemnités de départ en retraite provisionnée dans les comptes d'Europlasma SA.

Aucune avance ni crédit n'a été accordé aux membres des organes d'administration et de direction.

NOTE 12. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes, figurant au compte de résultat consolidé s'élèvent, y inclus les frais, à :

Honoraires des CACs dans le compte de résultat

	Au titre du contrôle légal	Au titre des Diligences Directement Liées	2 0 1 1	Au titre du contrôle légal	Au titre des Diligences Directement Liées	2 0 1 2
Inertam	24	0	24	28		28
Europlasma	144	33	176	95	48	143
Financière GEE	6	0	6	6		6
CHO Power Europe- environnement	12	0	12	16	11	27
Europ-plast	28	0	28	40		40
Europ-plast	13	0	13			0
Ventacid Hongrie	2	0	2	2		2
Total	228	33	261	198	59	247

NOTE 13. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Depuis sa mise en route à l'été 2012, l'usine CHO Morcenx a vendu 2 235 MWh sur le réseau électrique mais n'a pas pu être réceptionnée, essentiellement du fait de la défaillance du gazéifieur, équipement-clé du procédé, ainsi que de divers autres incidents. Ce retard de la réception technique provisoire (« Take Over Date ») de l'usine CHO à Morcenx a occasionné d'importants frais et contraint le Groupe à prendre des décisions stratégiques, financières et opérationnelles majeures.

La société a, dans ce contexte, décidé de suspendre sa cotation en avril 2013. La reprise de cotation a fait suite au jugement définitif d'homologation par le Tribunal de Commerce de Mont de Marsan, en septembre 2013, des protocoles d'accord de conciliation signés avec les partenaires du Groupe au terme des négociations menées depuis plus de 5 mois.

Pour une meilleure performance et visibilité, le Groupe a décidé de se recentrer sur ses métiers historiques.

Principales mesures financières

Refinancement

L'actionnaire de référence, Crédit Suisse Europlasma SPV LLC et le propriétaire de l'usine CHO Morcenx ont réitéré leur confiance et leur soutien au Groupe avec :

- *l'aménagement des contrats de prêts souscrits en décembre 2012*

Le terme du remboursement de l'avance de 2,7 M€ accordée par CHO Morcenx à CHO Power, libérée à hauteur de 2 M€, a été porté à juillet 2014 (contre juin 2013).

Le prêt relais de Crédit Suisse Europlasma SPV LLC a été limité aux 2 M€ versés sur les 4 M€ prévus au contrat, et sa rémunération en intérêts a été abaissée à 8%, portée rétroactivement à 12% à l'obtention de la « Take Over Date ». Ce prêt a été transféré à CHO Power par compensation avec les créances que la Société Europlasma détenait à son encontre.

Les 2 M€ de la deuxième tranche n'ayant pas été levés, les BSA associés (2% du capital) sont caducs.

- *la mise en place d'un nouveau financement par les partenaires financiers du Groupe*

Crédit Suisse Europlasma SPV LLC et CHO Morcenx SAS ont, sur une base pari passu, accordé à CHO Power SAS un prêt d'un montant de 4,6 M€, au taux de 8%, rétroactivement porté à 12% à l'obtention de la « Take Over Date ». Cet emprunt est remboursable, au plus tard, mi août 2014.

Les garanties associées à ce prêt sont les suivantes :

- Nantissement des titres Inertam
- Nantissement de l'action de préférence CHO Power conférant des droits sur les changements de gouvernance de CHO Power
- Nantissement des titres FIG
- Garantie du produit de cession des titres FIG/Europe Environnement au-delà de 2M€
- Privilège de new money accordé aux partenaires financiers dans le cadre des protocoles d'accord de conciliation.

Par ailleurs, afin de faire face aux besoins de trésorerie non couverts par le nouveau financement, une levée de fonds auprès des actionnaires et d'autres investisseurs, sous réserve de l'approbation des actionnaires lors de la prochaine Assemblée Générale, et/ou l'obtention d'une autre source de financement, à hauteur de 4 M€, devrait intervenir d'ici début 2014.

Mise en place de moratoires

Les pouvoirs publics, à travers la Direction Générale de Finances Publiques, ont soutenu le Groupe en rééchelonnant le calendrier de paiement de dettes fiscales et sociales significatives.

Le Groupe a également bénéficié du soutien de ses fournisseurs clés et de son principal partenaire bancaire, ces derniers ayant accepté le report de certaines échéances.

Recapitalisation de CHO Power

Afin de renforcer les fonds propres de CHO Power, à la tête du segment « Energies Renouvelables », le capital de CHO Power a été augmenté de 24 M€ par incorporation des créances qu'Europlasma détenait à son encontre, puis réduit à hauteur de 11 M€ pour apurement de pertes antérieures. Le capital de CHO Power se monte à 14 393 224 euros depuis ces opérations, la participation d'Europlasma dans CHO Power restant inchangée à 100%.

ETUDES ET INGENIERIE, TORCHES ET PROCEDES

Contrat KNPP (Kozloduy Nuclear Power Plant)

La construction du four plasma conçu pour réduire et conditionner les déchets faiblement et très faiblement radioactifs de la centrale nucléaire bulgare de Kozloduy a été finalisée au premier semestre 2013 en usine, à Morcenx. Le client a validé la réception en usine de l'installation au mois de juillet 2013. L'installation est en cours de démontage pour son expédition en Bulgarie fin 2013.

Europlasma a profité des tests de performance en usine pour réaliser une démonstration de ce four plasma devant des acteurs-clés du secteur nucléaire qui ont manifesté un vif intérêt. Cette présentation a été réalisée à partir de déchets non radioactifs représentatifs.

Programme R&D KIWI

La quatrième campagne d'essais s'est déroulée au mois de mars 2013 et avait pour objectif de tester l'efficacité du Turboplasma® pour différents points de fonctionnement afin d'augmenter le pouvoir calorifique du gaz de synthèse. Les résultats des analyses ont démontré un taux de destruction des goudrons très satisfaisant à plus de 90%.

ENERGIES RENOUVELABLES

Arrêt temporaire de l'usine CHO Morcenx

Un incident technique survenu en février 2013 a entraîné l'arrêt de l'usine CHO Morcenx pour procéder à la réparation des équipements endommagés. Parallèlement, un comité d'experts a été réuni pour faire le bilan de performance de l'usine qui a fourni au réseau électrique 2235MW depuis sa mise en route. Le comité a validé la pertinence et la fiabilité du procédé mais a encouragé la société à remplacer le gazéifieur qui présentait des irrégularités dans son fonctionnement. Dans ce contexte, le Conseil d'Administration, le management et le principal client, la société CHO Morcenx, ont décidé de prolonger l'arrêt de l'usine pour remplacer le gazéifieur déficient. Ce dernier a été démantelé et le nouveau gazéifieur est en cours de construction pour une remise en route de l'usine début 2014. La nouvelle échéance pour la « Take Over Date » est fixée au 28 février 2014.

Financement

Les principales mesures de financement sont décrites au paragraphe « **Refinancement** » ci-avant. Le Groupe a par ailleurs reçu 150 K€ d'OSEO correspondant au troisième et dernier versement de l'avance remboursable octroyée pour la mise au point du Turboplasma® et son intégration dans l'usine CHO Morcenx pour un montant global de 750 K€.

DECHETS DANGEREUX

Les problèmes techniques rencontrés au niveau de la préparation des charges de la ligne de traitement ont été réglés à la fin du 1^{er} semestre 2013. Ces modifications, couplées à la réfection trisannuelle complète du four menée durant l'été 2013, devraient accélérer les cadences de production. Ces dernières ont déjà retrouvé de bons niveaux avant l'arrêt programmé de l'été 2013, tendance qui doit être confirmée à compter de la reprise de la production fin septembre 2013.

Le personnel exploitant de l'usine CHO Morcenx, initialement recruté par Inertam, et le contrat O&M (exploitation et maintenance), initialement confié à Inertam, ont été transférés à CHOPEX, société créée en juillet 2013 et détenue à 100% par CHO Power.

Réorganisation

La société ATS a été dissoute sans liquidation en date du 01/01/2013. L'opération a donné lieu à un Transmission Universelle de son Patrimoine à la société AMCEC qui la détenait à 100%.

Changement de gouvernance

Le 01/04/2013, 20 ans après avoir fondé et dirigé le Groupe Europe Environnement, Monsieur Jean-Claude Rebischung a pris sa retraite. Pierre Bellmann, co-fondateur, assure désormais les fonctions de Président et de Directeur Général du sous groupe. Monsieur Jean-Claude Rebischung reste néanmoins administrateur et actionnaire du sous-groupe Europe Environnement et continuera d'apporter son conseil et son expérience.

Processus de cession de l'activité Air & Gaz

Le Conseil d'Administration a sollicité les conseils d'un cabinet d'ingénierie financière de haut de bilan afin d'accompagner la cession du sous-groupe Europe Environnement, détenu à 51%. Le périmètre de cession envisagé correspond à la branche Air et Gaz de l'information sectorielle, et aura de ce fait un impact significatif sur les comptes du Groupe.

Plusieurs acheteurs potentiels ont manifesté leur intérêt et la finalisation de l'opération est attendue au cours du 1^{er} semestre 2014.

REORGANISATION INTERNE

Plus de 20 ans après avoir fondé la société Europlasma, Monsieur Didier Pineau a quitté ses fonctions de directeur général du Groupe fin juin 2013. Monsieur Didier Pineau reste actionnaire du groupe. François Marchal, administrateur, a été nommé à sa succession jusqu'au 01/01/2014.

Une réorganisation interne est en cours avec, notamment, la séparation des activités en deux branches opérationnelles distinctes : « Energies renouvelables » et « Déchets dangereux ».

EUROPLASMA

A leading Provider of Clean Technology and Clean Energy Solutions

Société Anonyme au capital de 15 764 735 euros
471 Route de Cantegrit Est - BP 23
F-40110 Morcenx
Tél : +33 (0) 556 497 000
B 384 256 095 RCS Mont-de-Marsan
www.europlasma.com

ALEUP
LISTED
NYSE
ALTERNEXT